LA LIBERTÉ

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

VOL. 68 No 34 Saint-Boniface Jeudi 11 décembre 1980



Revoilà Alphonse!

Après une absence de trois mois, c'est avec un plaisir certain que nous accueillons à nouveau dans nos pages les deux compères de Sainte-Anne-des-Chênes, Daniel Tougas et Robert Freynet, responsables au premier chef des tribulations d'Alphonse, cet anti-héros de bande dessinée dont LA LIBERTÉ a commencé la publication des aventures en novembre 1979.

Au sommaire

Les Indiens, le vin, le diable, l'argent

Quand on se penche sur l'histoire des Indiens, on se rend compte que le sort que les gouvernements ont réservé aux Franco-Manitobains n'approche en rien des iniques problèmes auxquels les Indiens ont dû faire face, et doivent faire face dans le cadre de la réforme constitutionnelle. À ne pas manquer, l'OPINION de Jean-Pierre DUBÉ en page 2.

Interrogation

En cette période de l'Avent, l'abbé Claude BLANCHETTE a signé un texte d'INTERROGATION dans lequel il réfléchit sur la conversion. "Se convertir, note-t-il, ça n'a jamais été facile".

La campagne du coup de pouce entre dans sa quatrième semaine...

Nous commençons dans ce numéro, la publication des noms des donateurs. Une innovation cette année: les noms ont été regroupés par localité.

Les Indiens veulent prendre leur avenir en main



"Notre souveraineté est un don de Dieu" a rappelé le grand-chef Lyle Longclaws au représentant de la Reine, Ed Schreyer qui a exprimé des réserves quant au libellé de l'article 24 de projet de résolution Trudeau.

S'interrogeant sur la vive réaction des Indiens du Canada face au projet de résolution Trudeau sur la constitution, le gouverneur général du pays, Edward Schreyer, a déclaré la semaine dernière à Winnipeg: "the language of the proposed resolution is probably not clear enough".

par Jean-Pierre Dubé

Car les quelque 20 chefs de bandes de la Confédération des quatre nations n'ont pas joué avec les mots lors d'une rencontre avec le représentant de la Reine du Canada. Leur message a été rendu, en effet, avec beaucoup de clarté, quoiqu'il ait fallu, à un moment donné, faire intervenir un traducteur autochtone.Le Gouverneur général s'est engagé à transmettre leurs doléances aux législateurs actuels à Ottawa.

Les Indiens sont particulièrement concernés par l'article 24:

"La présente charte ne nie pas l'existence des droits et libertés qu'elle ne garantit pas expressément et qui existent au Canada, notamment les droits et libertés des peuples autochtones du Canada".

Tout comme les Canadiens français, cette minorité manifeste une méfiance chronique à l'endroit des politiciens fédéraux. Ces derniers, selon les Indiens, s'apprêtent, par le biais de cet article du projet de résolution, à faire sauter les garanties du respect de leurs droits enchâssés dans de nombreux traités signés avec la "great white mother" de Londres.

Cette institution a d'autant plus de crédibilité aux yeux des premiers habitants de ce pays qu'elle est incarnée au Canada par l'ancien chef du gouvernement néo-démocrate Ed Schreyer, très estimé pour sa contribution à l'essor des bandes indiennes du Manitoba depuis le début de la dernière décennie.

Cette évolution a été marquée par l'avènement d'un nouveau président, le grand-chef Lyle Long-

suite à la page 4

OPINION

Les Indiens, le vin, le diable et l'argent

Ce "sâle peau-rouge" sur la Main, qui sent l'alcool, et quête des "quarters" pour se procurer de quoi "sniffer" à la veille du jeudi saint bimensuel de l'assurance-chômage, ce n'est pas l'Indien de l'Amérique, c'est un restant d'homme, sans dignité, perdu dans l'espace et le temps, exploité et abandonné par nous, les envahisseurs.

Platitudes, direz-vous! Malheureuse, mais inévitable conséquence de la rencontre de deux civilisations! Puisque notre mauvaise conscience, la seule arme dont ont disposé les Indiens, s'est envolée, il reste les lois. Et là encore...

La petite histoire des Indiens du Canada est encore moins reluisante que la petite histoire des francophones. La situation actuelle de ces deux minorités ne se compare pas. Le bilan est plutôt gênant pour les autorités fédérales et pour les citoyens. Même l'image que nous imposent les médias sur la question n'est pas souvent au point.

Les récentes manchettes de la CBC concernant les "soup lines" au centre-ville de Winnipeg ont provoqué des sentiments de pitié chez tous les bien-pensants, et donné une abondante publicité aux organismes de charité du quartier, sans toutefois faire ressortir le fond du problème.

Les déclarations de Ed Schreyer

Le quotidien de la capitale ne s'est pas "bâdré" de souligner, la semaine dernière, la rencontre d'une vingtaine de chefs de bandes manitobaines et du gouverneur général du Canada, Ed Schreyer, et de relever ses déclarations, pour le moins audacieuses. Le "Free Press" s'est contenté de ramener sur le tapis le triste incident des points de suture garnis de perles survenu à l'Hôpital de Saint-Boniface, et ensuite, de publier la photo de la famille vice-royale recevant en cadeau des oursons en peluche au Centre des Congrès!

Peut-on s'attendre à plus dans une province où le premier ministre refuse de considérer l'idée d'une participation indienne aux pourparlers constitutionnels, et s'oppose à l'enchâssement des droits aborigènes dans la Charte proposée. Mais le Manitoba ne détient pas le monopole de la magnanimité, comme on sait.

En Colombie britannique, les nations indiennes contestent devant les tribunaux la légitimité du rapatriement de la constitution sans leur accord, lequel, au même titre que celui des provinces, serait nécessaire à tout amendement de la présente loi datant de 1867.

Souveraineté - Association?

Les premiers habitants du pays n'ont jamais accepté la perte de leurs terres. De plus, il n'aspirent pas à devenir "Canadiens". Ils exigent la reconnaissance de leur souveraineté à tous les niveaux, le pouvoir de négocier d'égal avec le Canada, sans aucun lien avec les provinces.

Le grand-chef de la Confédération des quatre nations du Manitoba, Lyle Longclaws, préconise une solution de compromis au dilemme de la formation de ghettos contre l'intégration à la société canadienne. D'une part, raffermir la langue, la culture et la spiritualité indiennes dans les réserves; d'autre part, se mêler aux systèmes politiques et économiques du milieu, et établir des marchés et ententes internationales en vue de l'auto-financement et de l'autodétermination.

Voilà la réplique aux experts qui, du haut de leurs tours anthropologiques et sociologiques, n'hésitent pas à prédire la mort de peuples qui refusent de se conformer au "mainstream".

Le gaspillage du fédéral

Déjà l'exploitation minière dans les réserves en 1979-80 a généré $103 millions. Plus d'un tiers des fonds provenant annuellement du ministère des Affaires indiennes et du nord sont gérés par les groupes autochtones.

Pour ceux qui se scandalisent facilement du gaspillage gouvernemental, voici un peu d'encouragement. Le financement de programmes indiens n'a augmenté que de 14 pour cent en chiffres réels depuis 1970, alors que les autres programmes sociaux du fédéral ont enregistré des hausses de 128 pour cent durant la même période.

Selon la Fraternité des Indiens du Canada, la plus petite province avec ses 150,000 habitants, l'Ile-du-Prince-Édouard, (qui appuie le projet Trudeau avec plaisir) reçoit annuellement, grâce au principe de la péréquation, environ cinq fois plus d'aide financière que les 300,000 Indiens du Canada.

Au bas de l'échelle

De plus en plus d'Indiens se rendent compte que l'argent de Sa Majesté ne fait pas le bonheur, mais le malheur. Une pension à vie ne remplace pas des conditions essentielles de survie. Un récent rapport fédéral en dit ceci:

..."plusieurs (fonctionnaires) sont même allés jusqu'à penser que l'aide sociale est la principale cause, et non seulement un facteur parmi tant d'autres, des problèmes entraînés par l'alcoolisme et l'abus des drogues, des mauvais traitements infligés aux enfants, de la rupture de foyers et des suicides."*

Rappelons qu'au bas de l'échelle des minorités canadiennes figure les groupes de Métis et d'Indiens non inscrits, citoyens du Canada, dont la majorité est foncièrement incapable de s'intégrer, privée des droits dont jouissent les Indiens inscrits. On peut encore remercier le Ciel et se réjouir d'être Canadiens français, doués d'une si étonnante facilité à l'assimilation.

Jean-Pierre DUBÉ

* Ministère des Affaires indiennes et du nord canadien, **Les Indiens, situation actuelle** 1980, page 108

Etonné par l'Annuaire des "commerçants francophones"

Bonjour,

J'écris cette lettre à **LA LIBERTÉ** pour exprimer mes sentiments de gratitude envers la compagnie Avant-Garde pour son merveilleux travail lors de la dernière édition de l'"Annuaire des organismes & commerçants francophones du Manitoba". Le thème, qu'ils ont choisi pour l'année 1981 est très approprié. C'est définitivement le temps que le Canadien français se fasse reconnaître dans ses organismes et commerces et qu'il fasse un effort spécial pour encourager davantage ceux-ci; surtout localement!

C'est en lisant l'introduction que vint ma déception désagréable. L'annuaire n'est pas du tout ce que l'on m'avait vendu! Un critère intéressant pour déterminer si le commerçant est francophone serait de savoir si vous vous êtes adressés en français pour vendre l'annonce de l'annuaire! On parle des "commerçants qui offrent un service en français" ou bien "nous avons regroupé toutes les entreprises du Manitoba où l'on peut se faire servir en français".

Voilà ma surprise en feuilletant le restant de l'annuaire. En arrivant aux annonces des commerçants je ne peux que m'étonner de voir qu'il y a tellement de commerçants anglais qui offrent un service en français. Ça me plaît toujours beaucoup de voir cela, mais je ne crois vraiment pas qu'ils deviennent des "commerçants francophones" en offrant ce service additionnel.

Si ces commerçants sont maintenant acceptés dans notre-annuaire préparé spécialement pour "encourager tous les Franco-Manitobains à faire affaire chez les francophones" je crois qu'il y en a qui auront certainement des surprises. Peut-être que la prochaine édition devrait s'intituler "Annuaire des organismes et commerçants du Manitoba"; édition française. Cher M. Turenne, je propose que le thème 1982 soit: "Soyons sincères dans nos affaires".

Merci

Claude Jolicoeur
Propriétaire Café Joli
Restaurant & Billards

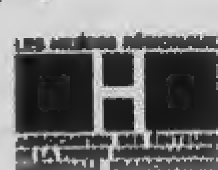
La Broquerie
le 3 décembre 1980

copie:
La SFM, le Papier de chez Nous
Avant-Garde

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateurs: Raymond HÉBERT, Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Interrogation appréciée

Monsieur le rédacteur,

Félicitations pour l'introduction de "L'interrogation" dans **LA LIBERTÉ**. Ceci donne un caractère chrétien à notre hebdomadaire. Les nouvelles des paroisses sont toujours aussi très appréciées.

Joyeux Noël et Bonne et Sainte Année à tous vos lecteurs.

Germaine et Gérard Prenovault.

Saint-Boniface
le 4 décembre 1980

Lettres à LA LIBERTÉ

Pas beaucoup de délicatesse

Monsieur,

La dame qui a corrigé les erreurs de grammaire ou autres dans **LA LIBERTÉ** la semaine dernière n'a pas montré beaucoup de délicatesse, surtout en donnant les noms des personnes!

Je crois que cela empêchera les gens d'envoyer leurs opinions au journal!

Je me verrai forcée de consulter mon dictionnaire minutieusement chaque fois que j'écrirai pour être certaine de mon affaire.

Tout de même, j'aimerais bien qu'elle me donne des leçons cette dame-là, pourvu que ses honoraires ne soient pas trop élevés!

Bien à vous.

D.M. Van Leusden
Winnipeg
le 8 décembre 1980

Lettre ouverte au directeur du département de Français "The University of Winnipeg"

Monsieur le directeur,

Si vous tenez vraiment à nous assassiner, et selon l'expression américaine "à coups de KILLER PHRASES" faites le au moins logiquement et proprement. J'y reviendrai plus loin, car je voudrais expliquer la position de Monsieur de Leyssac, ce que vous souhaitez sans doute, votre seconde lettre étant la répétition de la première.

D'après, M. Leyssac, "Prôner le remplacement de professeurs actuels par des Canadiens français", c'est normal et sensé. Pourquoi, direz-vous? Parce que, M. le directeur, quand le temps est venu de commencer l'apprentissage des jeunes canaris au chant on en confie le soin aux canaris plus âgés. De cette facon les jeunes canaris acquièrent un chant parfait. Si au contraire, on place ces jeunes canaris en présence de rossignols, ils chanteront bien sûr, mais ne feront que "rossignoler".

D'autre part, si un monsieur dont la grand-mère est, ou était, anglaise, occupe les fonctions de directeur d'un département de français, en toute objectivité, je ne vois pas pourquoi un monsieur dont la grand-mère est, ou était, française n'aurait pas le droit lui aussi de remplir ces mêmes fonctions, d'autant plus qu'il a, ou qu'il aurait, des acquis héréditaires. Si mon raisonnement est saugrenu, donnez-en les raisons. Si quelqu'un préconise un changement au sujet du système éducatif unilatéral que nous connaissons, la raison est bien simple, nous sommes soi-disant en démocratie; mais démocratie sans constitution, ce qui fait que les lois peuvent être détournées, et dont découle la dualité entretenant ainsi un bilinguisme à sens unique.

Il est criminel, à l'aube du XXIe siècle, d'opérer une discrimination c'est-à-dire une ségrégation raciale parmi les blancs, ce qui amène les excès que l'on connait. De toutes façons, les idées neuves, celles qui bouleversent les conceptions admises et les complexes de supériorité, se sont toujours heurtées à un mur de stupitité. Ce qui confirme que le ridicule ne tue point.

J'en reviens, à mon entrée en matière M. le directeur. Un passage de votre dernière lettre est significatif, et une image de votre état d'esprit; je vous assure que j'emploie des euphémismes, je pourrais être plus "hargneux". Je cite: "Il est dommage que les rédacteurs de LA LIBERTÉ se soient laissés duper par son stratagème". Que voulez-vous insinuer? Que LA LIBERTÉ, et partant de là, ses rédacteurs, sont coupables de duplicité? Sur quelles preuves vous basez-vous, pour étayer vos assertions?

À quel titre vous permettez-vous d'accuser les rédacteurs de LA LIBERTÉ d'être de connivence avec les auteurs des lettres à LA LIBERTÉ? Porter le discrédit sur mon journal, notre journal, un de nos biens le plus précieux, ne vous appartient pas.

Ensuite, toute personne qui s'arrogera le droit de dénigrer mon journal, ses rédacteurs, qui mettra en doute, leur intégrité et leur probité, ne fera pas de moi son allié, son adversaire, mais son ennemi. Il saute aux yeux que votre histoire de stratagème n'est qu'une histoire de dupes, et relève plus de l'imagination que de l'intelligence...

Je vous prierai, M. le Directeur, de vous rétracter et jusque-là, je ne vous considère pas comme un interlocuteur valable.

André Bouché
Parc Windsor
le 4 décembre 1980

Un coup d'oeil sur le journal

M. le rédacteur,

C'est avec plaisir que je lis LA LIBERTÉ et la vois s'améliorer de plus en plus.

J'appuie dans le dernier numéro, par exemple, la Chronique de l'abbé Claude Blanchette "Interrogation", et j'aurais aimé la voir plus au début du journal.

"Le mot des parents" est aussi bienvenu. Ici dans la région de Saint-Pierre nous bénéficions à l'élémentaire d'un directeur qui a le souci du fait français et de professeurs de grande qualité. Nous venons de mettre sur pied un comité de parents et l'institut collégial en a un depuis plusieurs années.

Si Télé-2 n'aura pas d'émission locale, comme M. Johnson peut-il dire que ce sera un débouché pour les nouvelles productions canadiennes?

J'étais contente de voir le rapport du colloque des Franco-Manitobains puisque je n'ai pu y assister.

L'horaire de CBWFT est des plus apprécié et bien détaillé.

Les petites nouvelles aussi sont intéressantes, comme l'information sur les émissions à CKSB "Les papes et le monde moderne"

Mon garçonnet aime la page de Bicolo et ses idées de dessins et de projets.

Puisque le "South East Bulletin" se sert de l'idée des calendriers communautaires pour compiler les événements des différentes locatitées, pourquoi LA LIBERTÉ ne pourrait-elle en faire autant?

Joyeux Noël, bonne et heureuse année et beaucoup de succès en 1981.

Mme Gisèle Courcelles
Otterburne
le 5 décembre 1980

Les Gais Lutins à la hauteur

"LES GAIS LUTINS", bravo! Il faut vous dire "MERCI". C'est pourquoi l'Alliance Chorale Manitoba se réjouit devant cette chorale de 36 jeunes, autant solistes que choristes, qui a présenté son concert à une foule d'environ 300 personnes venant de proche et de loin, en la Salle Iberville à Saint-Malo le dimanche 23 novembre dernier.

En collaboration avec les parents de la chorale, l'ACM a réalisé son premier souper-chantant, débutant dans l'après-midi à l'école de Saint-Malo par deux ateliers de chant commun - adultes et enfants. Environ 75 choristes participaient avec enthousiasme à apprendre les 3 chants communs de la saison et d'autres sous l'habile direction de Guy Boulianne et Hélène McCarthy et des accompagnateurs, Gérard (Ziz) Jean et Mme Hélène Arpin, ainsi qu'un numéro suprise du Père Martial Caron.

Et que dire du succulent souper en la salle Iberville préparé et servi par les parents de la chorale. Félicitations à Mme Yvonne Coulombe et à toute l'équipe pour le succès de ce projet.

Nous souhaitons "bonne chance" à Sr Eveline Palud et aux Gais Lutins dans la réalisation de leur disque. Nous sommes très heureux d'avoir fait notre petite part au prélèvement de fonds pour ce projet.

Nous répétons les paroles du Père Caron dans sa chanson surprise (sur l'air de "La belle aventure"): ...

"Bienvenue Les Gais Lutins,
Votre jour se lève.
Venez vous joindre aux anciens,
Soyez la relève.
Et l'avenir connaîtra
Un chantant Manitoba"...

Saint-Malo, vous pouvez être fiers de vos jeunes!

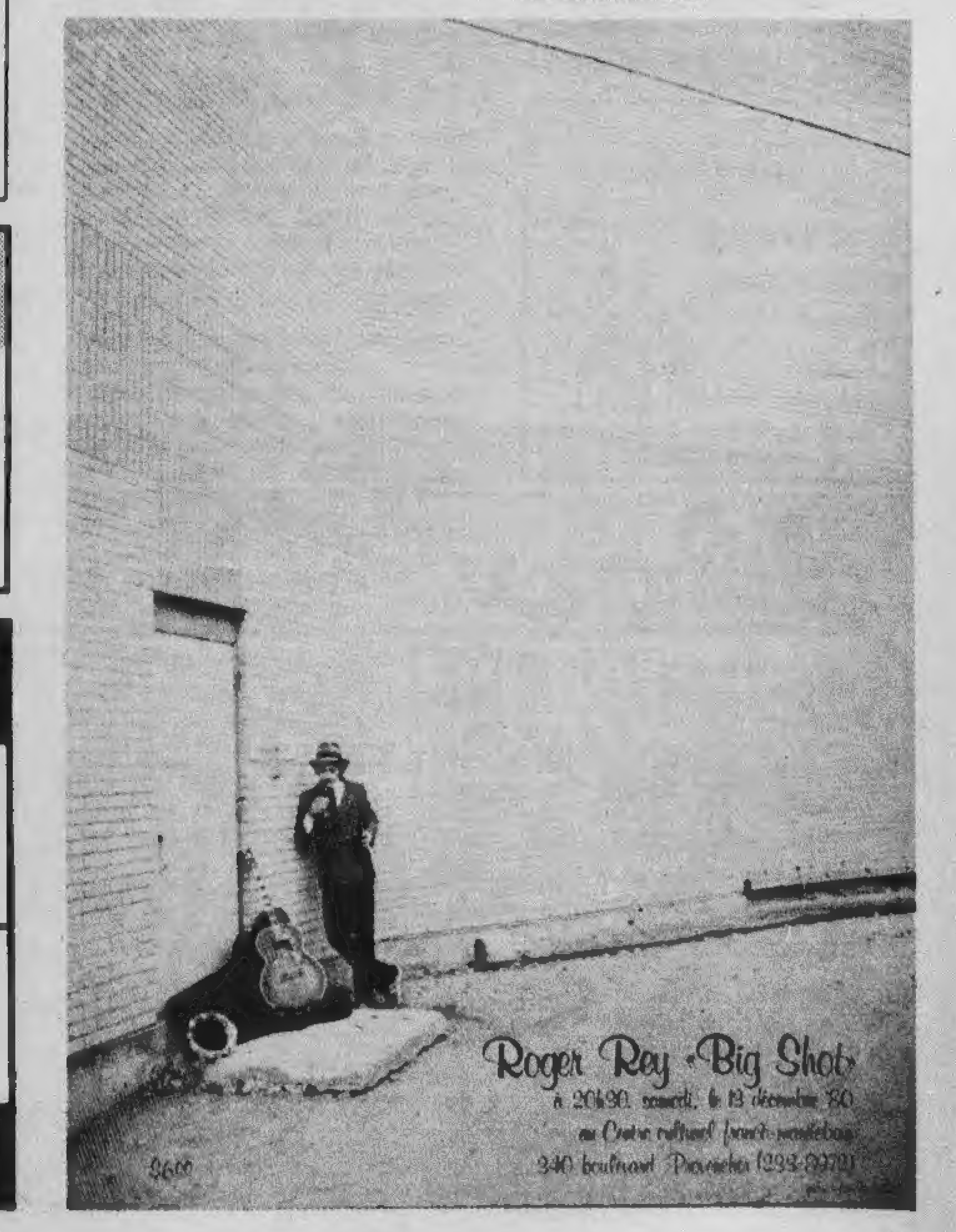
ALLIANCE CHORALE MANITOBA
Saint-Boniface
le 5 décembre 1980

Le concert des Intrépides

Le concert de Noël de la Chorale des Intrépides, avec les P'tits Intrépides aura lieu le samedi 20 décembre à 20h30 et le dimanche 21 décembre à 14h00 en la salle Pauline Boutal au Centre culturel franco-manitobain. Les billets peuvent être achetés au prix de $3.00 pour les adultes et de $1.00 pour les enfants.

Réception à l'archevêché

C'est le jeudi 1er janvier, de 14h30 à 17h00 que Mgr Antoine Hacault recevra les laïcs dans le cadre d'une réception à l'archevêché.



Les quatre nations n'attendent pas d'aide

(Suite de la une)

claws, 25 ans, et du changement de nom de l'organisation manitobaine. L'été dernier, les quelque 53 bandes de la province ont voulu signifier leur adhésion à une formation politique renouvelée, et donner un sens collectif à leur mouvement: la Fraternité des Indiens s'est transformée en "Confédération des quatre nations", regroupant les Cris, Sauteux, Dakota, et Dene du Manitoba.

Comme d'autres groupes d'autochtones du pays, la nouvelle Confédération s'attaque à la lourde tâche que constitue l'implantation d'institutions politiques, sociales, économiques et spirituelles, qu'elle veut souveraines. Car les Indiens ne sont pas des Canadiens

La triste histoire des premiers venus sur ce continent est pour le moins embarrassante pour les descendants des colonisateurs de l'Europe. En passant par le génocide des Béothuk sur l'île de Terre-Neuve au début de 19e siècle, des nombreuses tentatives d'assimilation du gouvernement central, jusqu'au vol impuni de milliers d'accres de terres indiennes, il y en aurait long à raconter.

Pour sa part, l'Honorable Ed Schreyer a déclaré devant la délégation des chefs que les politiques gouvernementales en matière de répartition des titres de propriété et de ressources naturelles demeurent "inadéquates". Le Gouverneur général a cependant soutenu que les quelques derniers gouvernements à Ottawa ont reconnu leurs responsabilités face au problème indien, et que l'appui de la population canadienne à la cause des Indiens serait un agent catalyseur de changements.

Mais les quatre nations n'attendent l'aide de personne. Surtout pas du gouvernement manitobain. Le premier ministre Sterling Lyon a fait savoir en juillet dernier qu'il s'oppose à l'enchâssement dans la nouvelle constitution des droits aborigènes. Attitude rétrograde, semblable à celle du fédéral jusqu'en 1970.

Bref, le seul allié des autochtones est le Parlement impérial de Londres. Par leur rejet de l'article 24 de la résolution Trudeau, les nations indiennes expriment leur désir de ne pas rompre le lien avec la couronne britannique, consacré par de nombreuses lois et conventions, dont la Proclamation royale de 1763, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, et les traités numérotés conclus jusqu'en 1921.

Les réserves indiennes

Il est à noter que les premiers traités négociés avec les aborigènes ont été effectués en vue de la défense nationale, c'est-à-dire pour contrer les menaces d'invasion des États- Unis, et de permettre l'expansion pacifique des colonisateurs du Canada.

La Proclamation royale de 1763 annule la prétention des Indiens à un statut de souveraineté, limite l'étendue de leur territoire, et leur confère certains droits qu'ils possédaient déjà. La loi sur les Indiens de 1876 établi la distinction entre les inscrits et les non-inscrits: elle prive de ses droits aborigènes tout Indien qui quitte la réserve en lui donnant le statut de citoyen canadien.

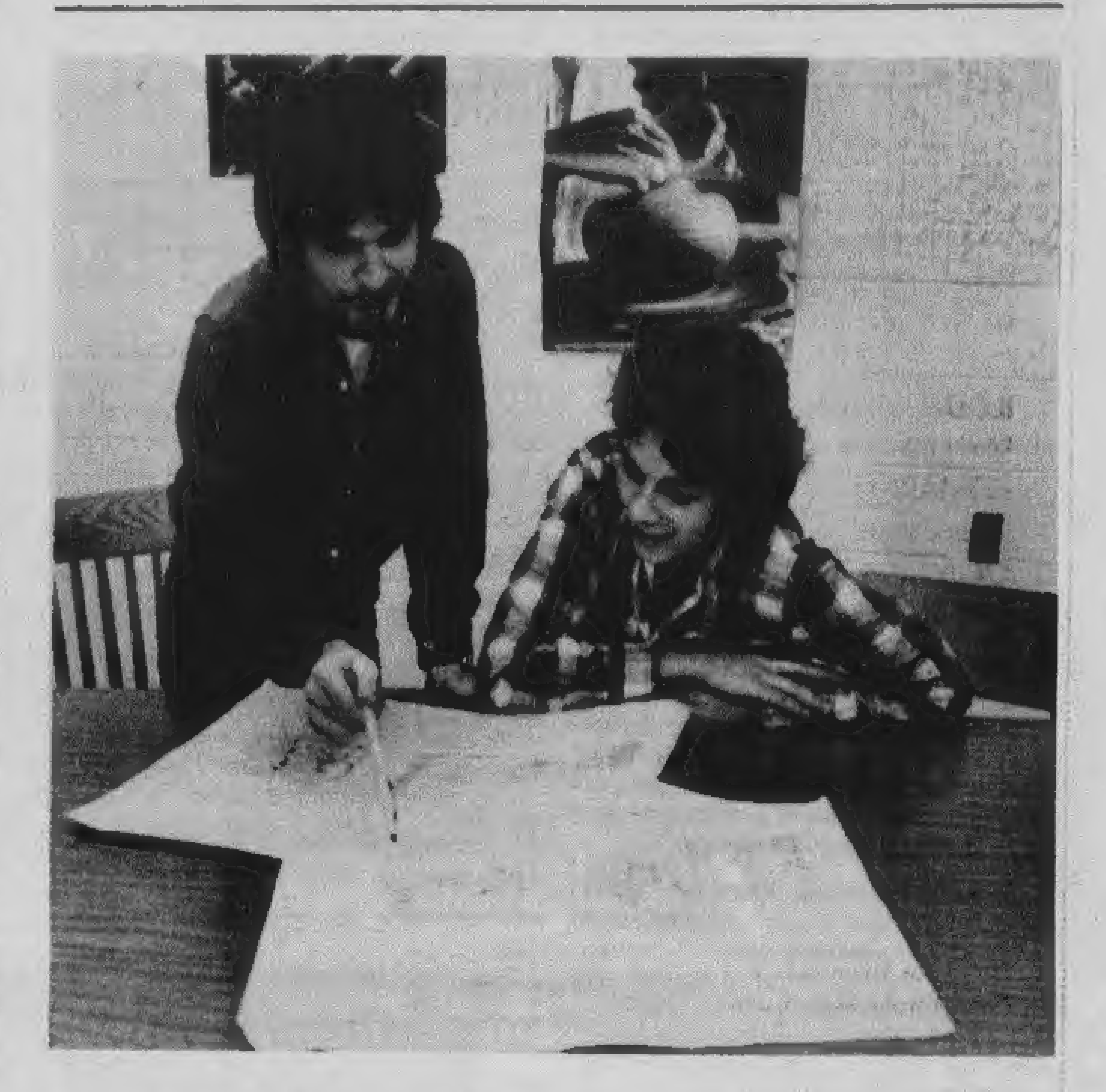
Depuis 1960, les statistiques démontrent que le nombre d'assimilés est négligeable. Les Indiens ont commencé à effectuer une espèce de retour aux sources. Partout au Canada, ils s'apprêtent à se débarrasser de la réputation d'ivrognes, de voleurs et de malpropres que la "civilisation" leur a donné à grands coups de subventions, d'alcool et de maladies, image partagée avec les Métis et les Non-inscrits.

Ce n'est sûrement pas le moment de leur enlever leurs droits acquis. Au Manitoba, par exemple, après la catastrophe de l'an dernier -le déficit de $500,000. de la Fraternité,- la jeune confédération, comprenant 45,000 membres, a repris une nouvelle direction.

Le grand-chef est en train d'élaborer un plan de développement économique qui verrait le renforcement du contrôle des Indiens sur la gestion des ressources et des industries. En ce sens, selon Lyle Longclaws, l'organisation progresse lentement vers une prise en charge complète des institutions économiques, sociales, éducatives, spirituelles et politiques: "a nation within a nation", avec sa constitution et ses lois.

Le nouveau chef prévoit que la Confédération proclamera un jour sa souveraineté, qui sera acquise dans les faits. Pour M. Longclaws, le droit à l'autodétermination est un don de Dieu: "la Reine n'est pas venue nous demander de devenir ses sujets, mais de lui concéder des terres pour ses sujets".

Plus de 700 Indiens ont pris le "Constitution Express" d'Ottawa afin de revendiquer l'enchâssement des droits aborigènes et du statut de nation, avant que le rapatriement n'ait lieu. À défaut de résultats de ce côté, ce qui est vraisemblable, ce sera l'express de la Cour suprême, ou du Parlement de Londres, ou encore celui de New York, au siège des Nations Unies. Probablement tous les trois.



Revoilà Alphonse!

*Après une absence de trois mois, c'est avec un plaisir certain que nous accueillons à nouveau dans nos pages les deux compères de Sainte-Anne-des-Chênes, Daniel Tougas et Robert Freynet, reponsables au premier chef des tribulations d'Alphonse, cet anti-héros de bande dessinée dont **LA LIBERTÉ** a commencé la publication des aventures en novembre 1979.*

Les fervents d'Alphonse auront suivi au fil des semaines l'évolution de cette bande dessinée qui ne recherche pas forcément le gros éclat de rire, mais bien plutôt les nuances subtiles d'un sourire complice.

Ainsi le dessinateur Robert Freynet a peaufiné son style et nous revient avec un Alphonse au trait plus spontané. Quant à l'humour de Daniel Tougas, il s'est progessivement orienté vers un comique de situation, qui laisse une part active à l'imagination plutôt qu'un comique qui repose sur une chute.

Et pour faire une plaisanterie facile, on osera dire qu'Alphonse n'a pas manqué sa rentrée avec la chute inventée par Daniel Tougas! Mais place au monde d'Alphonse, de sa soeur Henriette, de son ami Léon et de son voisin Dusèchenez qui, nous en sommes convaincus, saurons vous divertir...

alphonse©

par Robert FREYNET
et Daniel TOUGAS



Les donateurs au coup de pouce

ALBERTA
Arthur de Rocquigny
Y.H. Lefebvre Engineering Ltd.

ALTONA
M. Hector H. Vincent

AUBIGNY
James Ritchot

BRANDON
Jérôme Gamache

COLOMBIE BRITANNIQUE
Marcien Duhamel

ELIE
Lionel Belisle
Péron Gilbert

DELEAU
Maurice Nadeau

EDDYSTONE
Mme Madeleine Lebel

GRUNTHAL
Hugo & Marcel Rottzetter

HOLLAND
Cécile Hutlet

ILE-DES-CHÊNES
Rémi J. d'Auteuil

KOMARNO
Jacques Nogue

LA BROQUERIE
M. & Mme Gilles Normandeau
Narcisse Fournier
M. Arthur Boily
Gérard Tétrault

LA SALLE
Anonyme

LEAF RAPID
Pierre Gamache

LE PAS
Soeurs de Sainte-Marthe
Frère Charles Bédard, o.m.i.

LETELLIER
Mme Hervé Barnabé

LORETTE
Mme Blanche Gauthier
M. Isidore Lansard
M. Louis Célineau
Mme Cécile Préfontaine
Mme Gertrude Rozière
Jacqueline Bohémier
Mme Laurette Moreau

MARIAPOLIS
Aimé Guilbert

MORRIS
M. Jean Chartier

N.D.-DE-LOURDES
Gabriel Coutant
Pierre Marcon
Joseph P. Deroche
Mme R. Le Gourrièrec

ONTARIO
M. & Mme Donat Manaigre

OTTERBURNE
Marcel Raffard

PARC WINDSOR
F. Manaigre

PINE FALLS
Monique Hawranik

PORTAGE LA PRAIRIE
Roméo Pelletier

QUÉBEC
Dr. & Mme Roland Laflèche
Jean Hébert
M. Isidore Mercier
Mlle Thérèse Fortin

RICHER
Mme Thérèse Chaput
Mme Anna Chaput

SAINT-ADOLPHE
Mme Rose Baril
École St-Adolophe

SAINTE-AGATHE
L.D. Nolette
Théophile Joyal
Emilienne Nolette
M. & Mme Louis Brémaud

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES
Soeurs Grises
Tobie Perrin
G. Brunette
Mme L. Rioux
Léonard Gauvin
Les Clercs de Saint-Viateur
Jean A. Beaumont
Louis Perrin
Louis Perron
Dollard D. Bruyère
Stéphen Langill
Mme Desorcy
Mme Annie Desautels

SAINT-BONIFACE
Les Soeurs Grises
du Manitoba
Les Clercs St-Viateur
Emilie Lagacé
Mme Yvonne Fontaine
Lucienne Toupin
Alice Parent
Auguste Vermette
Mme Marie Bisson
E. Foubert
Mme Elodie Chartier
Mme Yvonne Hérie
Mme Hubertine Payette
Denis Morier
Roland Masse
Alexandre Fabas
Jean Sas
Réal Sabourin
M. J.G. Guyot
Mme Olivine Paquin
Alcide G. Labossière
Laurette Musso
Camil Dufort
Robert André
Hélène & Pat Martin
L.A Régnier
Anonyme
M.T. Cossin
Gilberte Proteau
Guy Jubinville
Mme M. Louise Thériault
Mgr Joseph Bellavance
Mlle Rita Picton
Marie Henriette Pambrun
Mme W. Malo
Père Martial Caron
Roland Couture
René dufault
Joseph Boulet
S. Kleinschmit
Adrien Raimbault
Aimé Boulet
André Boucher
Emile Desorcy
Doris Lambert
Louise Sorin
L'abbé Léo Couture
Jean & Claudette Soliman
Jeanne Château
Anonyme
M. Fort
Mme Elise Forest
Odette & Richard Power
Evelyne & Jean-Paul LeGal
Mme Gisèle Brunet
Marcel Vermette
M. Michel Bazin
Mme Anna Pelletier
Frère Roméo Cloutier
Alire Demers
Soeurs Adoratrices du
Précieux-Sang
Anonyme
Adrien Hamel P.B.
Simone Duguay
Frère A. Laurin
Anonyme
Pierre Pineau
M. Josef Pavlik
M. & Mme Maurice Labelle
Gérald Jean-Claude &
Michelle Labossière
J.E.P. Fournier
Georges & Muriel Picton
M. Kham Douangphichi
Mme Anna Morin
Mme Germain Perrin
Mme Rosa Bouchard
Mme Cécile Tardiff
Hubert Viollet
Philippe & Jacqueline Lavack
Madeleine Morassutti
Nadine Kelly
Elise Chartier
Rodrigue Therrien
Mme Dorothée Fredette
Clovis & Gabrielle Malo

SAINT-CLAUDE
Lise Chappellaz
Victorin Chappellaz
Anonyme
René Dubreuil

SAINT-JEAN-BAPTISTE
Gérard Touzin
Soeurs s.n.j.m.

SAINT-LÉON
M. & Mme Léo Labossière
L'Abbé Louis Laurencelle

SAINT-MALO
Jocelyne & Gilles Hébert
Ovila & Cécile Gosselin

SAINT-NORBERT
Jacques Savoy
Léon Cénérini
Marcel A. St-Jean

SAINT-PIERRE-JOLYS
M. & Mme Marcel Tessier
Mme Rose Mulaire
Mme Joseph Laroche

SAINT-VITAL
Claude Aubin
M. & Mme Louis LaRivière
Roger & Ginette Dupasquier
Mme Annette Gauthier
Simone M. Delaquis
Emile St-Arnaud
Hubert Mayes
M. & Mme P.J. Duseigne
Jos. A. Trudel
Léo Pantel
Philippe Leclercq
Claude Blanchette
A. Guetre
Zéphirin Aquin

SANFORD
Brigitte Vassaux
Mlle Brigitte Vassaux

SOMERSET
Mme Rémi Weicker
Claudette Lussier
Alphonse Nadeau
Robert J. Bessette

SOURIS
Jean Boulanger

SWAN RIVER
Céline Robertson

TRANSCONA
Jacqueline Vankriken

WINNIPEG
Pierre Roger
Mlle Ellen Cooke
A.M. Grenon
Mme Germaine Grandpierre
L.A. Fontaine
Lucienne Rubigny
Denise Bellemare
Dolorès Lachance
Guy & Yvonne Hogue
Louis Deniset
Henriette Ricou
L.C. Dugal
Armand Boulet
Anonyme
M. Arthur McConkey
Lionel Dorge
Jean Suszko
Raymond Tottle
Mlle Emma Lavallée
Eleonore's Dental Lab.
Wm. English
Miss. Oblates St-Charles
Michel Desrosiers
M. J.A. Bélanger
Camil Dufort
Mlle Lesley Grier
Mme Françoise Scott
Irène Lambert
M. S.C. Edgan
J.C. Gilson
Walter Tyshko
Anonyme
Rachel Bosc
Mme M.R. Bohémier
M. Roy J. Matas
Mme Rosaire Roy
Roland Antaya
Mme F.A. Brennan
Noël Petrin
Paul Fabas
John Hutchings
Maureen Monson
Geneviève Michaudville
Mme E. Mann

WINNIPEG BEACH
Guy Comeault

On notera que dans cette liste, figurent aussi les noms de personnes qui ont donné au coup de pouce entre les mois de février 1980 et novembre 1980, alors que la campagne pour le coup de pouce n'était pas engagée.

COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $________ à titre d'abonnement de soutien à LA LIBERTÉ, MON JOURNAL.

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

Envoyez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

Après le "printemps polonais",

"Je veux la démocratie. J'ai toujours vécu en Pologne, et donc je ne sais pas de quoi les démocraties ont l'air, vues de près". Lech Walesa, chef du syndicat Solidarité en Pologne.

****

Encore une fois ces jours derniers, les yeux du monde entier se sont tournés vers la Pologne et les chantiers de Gdansk. Le bruit des bottes qui avait résonné en Tchécoslovaquie en 1968 avait encore un écho en 1980 du côté de la Pologne. Car finalement les parallèles n'en finissent pas de frapper.

Une analyse de Jacqueline BLAY

La Tchécoslovaquie était le plus docile des satellites soviétiques, mais le président de la République - Anton Novotny - n'aimait pas les Slovaques et le leur faisait bien sentir. En mars 1968, il tombe en disgrâce et est remplacé à son poste de premier secrétaire par Alexandre Dubcek et au poste de président par le général Jan Svoboda. Le "printemps de Prague" commençait.

Deux thèmes devaient le marquer: l'état de l'économie et la décentralisation de l'administration économique qui amena ce désir de liberté d'expression. Au début les Russes acceptèrent Dubcek mais, deux mois plus tard, toutes ces velléités d'indépendance les inquiètèrent. Les voisins de Dubcek commencèrent à le critiquer.

Entretemps un programme était élaboré, programme qui comprenait entre autres la réorganisation des fonctions respectives du parti et du gouvernement, la réhabilitation des victimes des purges de 1949, ou encore une certaine liberté pour d'autres partis politiques moins importants. Moscou, après les exemples yougoslave en 48, polonais et hongrois en 56, ne pouvait pas tolérer un autre écart d'indépendance politique aussi flagrant.

Les Tchécoslovaques eux-mêmes regardaient avec inquiétude du côté de Moscou et étudiaient les coups de tonnerre prémonitoires. Après le manifeste des Deux mille Mots, la tension avait atteint un tel degré que des tierces parties étrangères s'offrirent en médiation. En vain.

L'orage éclata le 20 août et les troupes du pacte de Varsovie envahirent la Tchécoslovaquie. L'armée ne résista pas et Dubcek, expédié à Moscou, (et dit-on torturé) retourna à ses fonctions. Et après la signature d'un traité autorisant les troupes russes à demeurer en Tchécoslovaquie, il glissa petit à petit dans l'ombre. L'hiver était arrivé à Prague.

Ce n'est pas la première fois que les Polonais défient Moscou. Il y a dix ans, les difficultés économiques ont incité les travailleurs à manifester. Les grèves et les révoltes ne purent être maîtrisées par la force gouvernementale. Le bilan tragique s'éleva à 45 morts. Gomulka, qui avait été à la tête du pays après les troubles de 56, fut remplacé par Edouard Gierek.

Celui-là même qui vient de perdre tout honneur et tout statut politique. Les politiques de Gierek ont amené la Pologne dans l'état où elle est maintenant: dette étrangère de 28 milliards de dollars (depuis quand les états communistes n'honorent-ils pas leurs créanciers?), manque de nourriture: sucre, viande, beurre, pommes de terre.

Et si les salaires ont augmenté à la suite des accords de Gdansk, il n'y a pas de matières premières. Le syndicat autonome "Solidarité" a prouvé son efficacité en déclanchant et en empêchant les grèves tournantes. Il s'est révélé être un partenaire avec lequel il fallait compter...

Les forces en présence

Du côté polonais il y a le peuple tout d'abord qui a semblé s'éveiller à un syndicalisme militant et efficace. Les importants changements sociaux qui sont arrivés en Europe dernièrement commencent à porter leurs fruits maintenant.

L'armée ensuite. Il est communément considéré qu'elle basculerait en faveur du peuple. Même si les officiers demandaient à demeurer en caserne, une partie de la toupe déserterait.

L'église n'a pas un rôle négligeable. Staline cherchait à savoir où se trouvaient les divisions du pape. Il les trouverait aujourd'hui. Beaucoup d'observateurs estiment que l'église catholique gouverne de facto et l'élection d'un pape polonais a renforcé cette théorie. Il est certain qu'il s'agit là d'une force avec laquelle les autorités communistes doivent transiger.



On s'amuse au Festival du Jouet

Au centre de la photo, on retrouve Lise Brémault une des organisatrices des deux journées bien remplies d'activités qui se sont déroulées au Centre culturel franco-manitobain en fin de semaine dernière.

Voici les noms des gagnants au concours du jouet, destiné aux créateurs de la communauté: Cindy Garant, de Saint-Georges, pour son oeuvre "Les mots à la carte", Rachelle Guillemot, de Transcona, "La bille qui roule", Robert Loiselle de Saint-Boniface, "Déplacement de plaques", et Norbert Ritchot de Sainte-Anne-des-Chênes, "La locomotive à pistons".

bientôt l'hiver?

Le gouvernement polonais actuel est à l'essai et si Kania ne maintient pas son monde en place ou accorde trop de concessions aux syndiqués, il pourrait prendre facilement le chemin de l'oubli.

Du coté russe, il y a à la tête du Kremlin le même homme qui avait décidé des invasions tchécoslovaque et afghane: Léonid Brejnev. Il est au pouvoir depuis longtemps et n'importe quel pouvoir qui reste en place longtemps ne peut éviter la contestation. Mais la paix ne s'achète pas et les Polonais ne changeront pas aussi aisément leurs sentiments anti-russes.

Le Pacte de Varsovie, réplique communiste de l'OTAN, s'est réuni en grand secret et a émis un communiqué à l'issue de la réunion: tant que la Pologne ne s'éloignera pas de la doctrine socialiste, la solution militaire ne sera pas choisie. Les observateurs déclaraient que l'attente serait pour l'instant la solution russe mais que les Polonais ne perdent rien pour attendre. Kania et Walesa doivent s'entendre à tout prix à ce jeu de funambule au bord du précipice et réussir à trouver une voie de sortie.

Et maintenant?

Il est tout probable que les Russes envahiront la Pologne - Question de temps. Ils ne peuvent tolérer sans piper mot un tel bouleversement des procédures habituelles. Tout dépendra de ceux qui ont un pouvoir de décision et jusqu'à quel point les luttes internes de Moscou se traduiront en actes guerriers.

Tout dépendra également de l'importance de la "déviation des socialistes polonais" et jusqu'à quel point ils pourront modifier les règles du jeu face à Moscou et quel espace vital ils pourront conquérir. Les Russes ont le choix d'envahir la Pologne avant l'installation de l'administration Reagan à la Maison Blanche et ainsi la mettre devant le fait accompli ou d'envahir après le 1er janvier.

Deux facteurs à ce jour pourraient l'en empêcher: la mise en garde de l'OTAN qui n'est pas décidée à accepter aisément une invasion et la Chine qui a mis en garde Moscou contre un tel geste.

Quant aux États Unis ils ont promis des représailles. La question est: quelle sorte? Il y a une chose certaine, les coups de boutoir, les semonces et la guerre des nerfs ne font que commencer.

Tous ceux qui siègent au Kremlin maintenant seront partis d'ici dix ans du fait de leur âge et il y a toujours intérêt pour les pays satellites à gagner du terrain maintenant avant que la nouvelle équipe ne soit en place.

Ces pays savent bien par expérience qu'ils ont affaire à forte partie à la table des négociations, et que l'hiver risque d'être long. S'il n'a pas déjà commencé.

RAPPORT DU COLLOQUE DES FRANCO-MANITOBAINS

DEUXIÈME PARTIE

La semaine dernière, nous vous présentions la première partie du rapport préliminaire sur le colloque, C'EST À MON TOUR DE VIVRE MON COIN DE PAYS, qui eut lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface le 15 novembre dernier.

Cette semaine, nous vous présentons le seconde partie, qui indique les actions individuelles ou collectives à prendre, telles que proposées par les participants.

3. Qu'est-ce que je fais maintenant?

L'après-midi du colloque était planifié pour ressortir l'action concrète suite à l'exercice du matin. L'accent était sur le "je" et non sur le "on" ou "ils". Les organisateurs voulaient donc atteindre un objectif bien particulier et c'était d'avoir un engagement personnel de chaque participant pour réaliser l'action. Ils voulaient éviter les résolutions à caractère, "la SFM devrait..." ou encore "on devrait...".

De cet exercice est ressortie une quinzaine de pages de données. Plus de 250 activités ou actions ou besoins d'action furent notés. Pour les fins de ce rapport, nous les avons regroupés à deux niveaux, d'abord l'action individuelle, le "je", et ensuite l'action collective - plusieurs "je" avec les organismes.

3.1 "Je"

Voici un bref aperçu d'actions individuelles possibles qui nous permettraient de mieux vivre en français au Manitoba. Tous ces éléments furent mentionnés à plusieurs reprises dans les divers groupes:

- parler français à la maison
- appuyer les commerçants francophones
- faire ses chèques en français
- s'adresser en français aux organismes fédéraux, tels Air Canada, CN, etc...
- s'impliquer lors des élections scolaires et municipales
- participer au comité culturel local et au comité de parents de l'école
- dialoguer avec les autorités paroissiales pour franciser la paroisse
- répondre en français sur tout formulaire bilingue
- trouver et utiliser le bon terme français
- participer avec les comités de parents pour que nos écoles deviennent des écoles communautaires.
- être chroniqueur local pour **LA LIBERTÉ**
- demander des instructeurs francophones pour natation
- remplir mes impôts en français
- m'impliquer dans les organismes francophones
- écrire à mes politiciens, soit pour féliciter, soit pour suggérer
- toujours écrire en français à nos gouvernements
- se procurer des cartes d'anniversaires en français
- etc...

3.2 Dossiers

Ce qui suit représente des dossiers majeurs que pourraient entreprendre les organismes avec la collaboration et l'appui de la population. Encore une fois, nous notons les dossiers qui semblaient revivre souvent dans les groupes.

a) Paroisse:

Le problème de paroisses qui s'anglicisent fut souligné dans plusieurs groupes, mais nous n'avons pas d'indication quant aux endroits précis. Il sera peut-être nécessaire alors d'approfondir ce dossier pour assurer une collaboration des autorités concernées ou impliquées car la paroisse demeure un élément des plus importants pour le développement de la langue et de la culture française au Manitoba.



b) Écoles:

Plusieurs soulignaient la nécessité de garder un contrôle francophone sur nos écoles françaises. À noter que le colloque avait lieu quelques semaines après les élections scolaires...

c) Municipalités:

Pour certains, le gouvernement municipal était un élément important leur permettant de vivre en français car tous les services municipaux étaient disponibles en français. Pour d'autres, c'était le contraire. Comme pour les paroisses, il faudrait creuser davantage ce dossier car la municipalité est le palier gouvernemental qui est le plus près de la vie des gens.

d) Services du gouvernement manitobain en français:

Plusieurs suggéraient d'ouvrir ce dossier pour assurer un développement de services en français émanant de notre gouvernement provincial. On parlait de permis de conduire bilingue, standardiste, publications en français, traduction de documents, etc...

e) Bibliothèque provinciale française:

Certains ont noté l'importance d'un tel service et ont demandé spécifiquement aux organismes d'amorcer une recherche à ce sujet immédiatement.

CONCLUSION

Ce rapport préliminaire donne un aperçu du déroulement de la journée et du contenu des discussions. Certains diront qu'il n'y a rien eu de nouveau durant la journée et c'est un peu vrai. De fait, on peut relever les résolutions suivantes qui furent adoptées au congrès de l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba de **1934:**

1. "Encourager les nôtres par la parole, par la plume, à temps et à contretemps, à faire parler les enfants en français dans la famille".
2. "Que l'exécutif de l'Association d'Éducation organise dans la province la diffusion de bons livres français, en établissant des **bibliothèques** paroissiales".

Quarante-six ans plus tard, un autre groupe de francophones se disent que les mêmes éléments demeurent importants pour la vie française au Manitoba. On peut alors conclure que l'épanouissement de notre langue et culture dépend donc, d'une part, d'initiatives personnelles, et d'autre part, d'un système de services publics essentiels pour notre collectivité.

......

La Société franco-manitobaine
194, boul. Provencher, St-Boniface
Tél.: 233-4915

Le Comité des parcs et récréation s'est réuni

Sous la présidence d'Albert St-Hilaire, ce comité a tenu son assemblée annuelle le 1er décembre. À souligner l'élection de 3 nouveaux directeurs: Marcel Beaudet, Donald Fillion et Gilles Sabourin se joignant aux six autres restant en place.

Le fonds de construction (ou de rénovation) du Centre sportif a maintenant $29,500.00 en caisse et plusieurs activités sont prévues durant l'hiver pour le gonfler. Le sous-comité de planification continue à préciser les travaux qui deviendront nécessaires à l'aréna et au curling.

Enfin les quelque 50 citoyens présents ont reçu des explications sur le transfert souhaitable des terrains du Comité des parcs et récréation au nom de la municipalité de Montcalm. En effet, la municipalité ne pourra pas continuer à prélever une taxe annuelle pour le maintien des activités du Comité des parcs et récréation (comme elle le fait depuis quelques années) si les terrains appartenant au Comité ne sont pas transférés à la municipalité. Une décision à ce sujet devra être prise avant le 31 janvier 1981 lors d'une réunion spéciale.

Chevaliers de Colomb

À la réunion régulière de novembre, quelque 60 membres du Conseil Montcalm ont reçu la visite de M. Wilfrid Gosselin, représentant le mouvement Développement et Paix. Comme invité spécial, Wilfrid a complété un diaporama sur l'agitation politico-sociale au Guatemala par quelques mots frappants sur l'exploitation des travailleurs, etc., par beaucoup de gouvernements en Amérique latine, en Afrique et ailleurs...

Hockey pas mort

Qui disait que le hockey était presque mort à Saint-Jean-Baptiste? Eh bien, les responsables s'organisent et nous aurons probablement deux équipes chez les jeunes, une pour les 12 ans et moins, l'autre pour les 16 ans et moins.

Rien n'est encore final, mais ces jeunes équipes feraient partie de ligues comprenant des villages voisins comme Dominion City, Emerson et Altona. Tous les jeunes intéressés devraient contacter Richard Lafond, président du Comité du Hockey le plus tôt possible.

C'est rien ça. Il paraît que les "Ti-Vieux" (Oldtimers - 30 ans ou plus) ont déjà commencé à s'entraîner sur le lac (gelé on l'espère) derrière l'ancienne ferme de Monsieur le maire. D'après certains rapports, plusieurs en ont eu mal partout durant plus d'une semaine. À la prochaine pratique, les gars!

Florent BEAUDETTE

L'accueil des castors

Les castors de Saint-Jean-Baptiste invitaient parents et amis à leur fête d'accueil, mardi le 2 décembre.

Premier échelon du mouvement scout/guide, les castors visent les enfants de 7-8 ans. Regroupés en plusieurs huttes formant une colonie, ces jeunes vivent ensemble une expérience au plan intellectuel (dialogue, choc d'idées), au plan social (coopération) et au plan moral (sens des responsabilités).

Une fête d'accueil, c'est spécial, car les nouveaux reçoivent de leurs parents le gilet et foulard qui les confirment castors en règle. Les castors de deuxième année, pour leur part, ont droit à un deuxième insigne sur lequel ils pourront se mériter des bûches, preuve de leur bonne volonté, participation, respect des autres, solidarité... À la grande surprise de tous, quatre se sont déjà mérité leur première bûche. Il s'agit de Micheline Vermette, Marcel Duval, Michelle Sabourin et Marc Marion.

C'était donc une occasion rêvée de fêter. Les jeunes fournissaient l'ambiance et les jeux; les parents apportaient le goûter. Bravo à tous!



De gauche à droite, 1ère rangée : Michelle Sabourin, Micheline Vermette, Josée Dupuis, Jeannette Carrière, Marc Marion, Tanya Sabourin, Rachelle Duval et Patrice Dupuis. 2ème rangée : Brigitte Sabourin, Anita Beaudette, Lynne Goulet Marcel Duval, Daniel Perreault, Robert Blouin, Rachel Dupuis, Daniel Ayotte. 3ème rangée: Lucille Dupuis, Huguette Trudel, l'aumônier abbé Pierre Gagné, Odile Carrière et Jeannine Ayotte. (Photo de Suzanne Foidart)

Une soirée d'information

Répondant à l'invitation lancée par la Ligue des femmes catholiques aux paroissiens ainsi qu'à la section de Letellier, une soixantaine de personnes assistaient récemment à une soirée d'information. L'avocate, Mme Léa Duval, a fait un exposé sur les services disponibles en assistance juridique. Les nombreuses questions ont bien démontré l'intérêt suscité par le sujet.

Mme Isabelle Barnabé a ensuite parlé du "Family Resource Centre" et des services que rend cet organisme à notre communauté. Il y a même une possibilité qu'une travailleuse sociale soit embauchée pour la région si la demande se fait assez pressante. Nous encourageons toute personne intéressée à appeler Mme Barnabé pour plus d'information afin que ce rêve devienne réalité.

Céline BEAUDETTE

horaire de cbwft



SAMEDI

13 DÉCEMBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 PACHAT
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Ski de fond. Anim.: André Hébert Réal.: Julien Dion.
10:30 STAR TREK
11:00 TÉLÉJEANS
11:30 FOOTBALL AMÉRICAIN
N Y Giants à Washington. Anim.: Serge Arsenault. Comm. Raymond Lebrun.Anal.: Jean Séguin. Réal.: François Lavallée.
14:30 DÉCLIC
Jeux. À l'aide de mimes, de graphismes et de bricolage, Déclic décrit de façon originale le monde qui nous entoure et suscite le développement de l'immigration. Cette série envisage notre environnement immédiat en s'attachant plus particulièrement aux éléments naturels tels l'eau, le feu et l'air. Réal.: Cliv Doig Coproduction de BBC et la Communauté des télévisions francophones.
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Des représentants de quatre pays, dont deux Canadiens, Jean Lavallée et Jean-Louis Boudon, participent à cette course de jeunes reporters-cinéastes à travers les cinq continents.
17:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
Anim.: Jean-Marc Poliquin.
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Oilers d'Edmonton recontrent les Canadiens Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30PIERRE ET COMPAGNIE
"Talk-show" avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités chaque semaine, des personnes du troisième âge.
22:30 NOUVELLES DU SPORT SUIVIES DE LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23:05 CINÉMA
Un condé. Drame policier réalisé par Yves Boisset, avec Michel Bouquet, Gianni Garko, Françoise Fabian et Bernard Fresson. Deux policiers surprennent un règlement de comptes où le chef de la pègre est exécuté. En pourchassant les agresseurs, le plus jeunes et abattu par l'un d'eux. Son collègue se jure de venger son ami et, pour retrouver le meurtrier, n'hésite pas à employer des moyens illégaux (Fr. -It 70)
0:45 CINÉ-NUIT
La Chatte sort ses griffes. Drame réalisé par Henri Decoin avec Françoise Arnoul, Horst Frank et Harold Kay. Une jeune femme, dit la Chatte, à été abattue par des camarades de la Résistance qui la croient coupable de trahison. Soignée par les Allemands, elle est soumise à un traitement psychologique destiné à la rendre docile à la volonté des occupants (Fr. 59).

DIMANCHE

14 DÉCEMBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
Virgule.
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 GRISU, LE PETIT DRAGON
9:45 LA BIBLE EN PAPIER
La Création. Des scènes de l'Ancien Testament. Textes: Henriette Major. Créateur: Claude Lafortune
10:00 LA JOUR DU SEIGNEUR
De Québec. Paroisse St-Michel de Sillery Célébrant: Paul Boucher, s.m.
11:00 D'HIER À DEMAIN
Lawrence Durrel ou l'esprit des lieux. Documentaire réalisé par Francis Boucher, avec Lawrence Durrell. Le poète et romancier anglais nous raconte l'influence qu'a eu sur son oeuvre le long séjour à Corfou qu'il effectua à l'âge de 23 ans. Il parle de ses amis grecs et de la pérennité de leurs traditions (All. 77)
12:00 FOOTBALL AMÉRICAIN
Kansas City à Pittsburgh Anim.: Serge Arsenault. Comm.: Raymond Lebrun. Analyste: Jean Séguin.
15:00 À COMMUNIQUER
16:00 LA SEMAINE VERTE
17:00 SECOND REGARD
Reportage sur la Communauté de San Egedio à Rome. En mai 1968, une quinzaine d'étudiants d'un lycée de Rome se regroupaient pour tenter de définir un nouvel idéal chrétien.
18:00 HEBDO DIMANCHE
Magazine d'information. Anim.: Michel Benoit
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Louise Forestier. Demain matin Montréal m'attend. Entourée de danseurs Louise Forestier chante douze extraits de la comédie musicale de Michel Tremblay.



20:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'École des femmes de Molière. Téléthéâtre avec Jean Dalmain. Parce qu'il veut absolument épouser une jeune fille pure, ignorante et même idiote qui ne le trompera jamais, le seigneur Arnolphe a fait élever dans un couvent la belle Agnès.



22:30 SPORTS-DIMANCHE
23:05 CINÉ-CLUB
Le Crépuscule des dieux wig). Drame historique réalisé par Luchino Visconti, avec Romy Schneider, Helmut Berger et Trevor Howard. Accédant au trône à dix-neuf ans, le roi Louis II de Bavière veut se montrer protecteur des arts et voue un véritable culte au compositeur Richard Wagner. Son idéalisme romantique, ses excentricités de moeurs et son irréalisme entraînent sa déchéance physique et la chute de son royaume (It. 72).

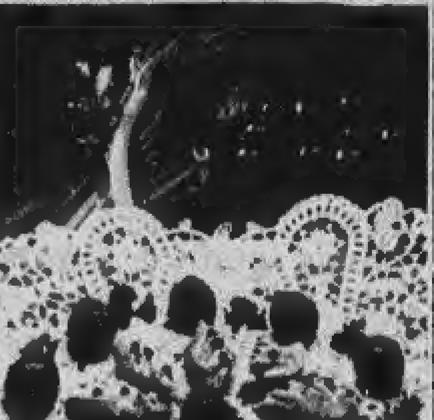
LUNDI

15 DÉCEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
La vie des animaux domestiques
9:45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Tallierier. Recettes: une farce aux épinards et des carrés aux canneberges.
11:30 WOODY LE PIC
12:00 MIDI PLUS
Anim.: Claude Maithot et Suzanne Lévesque.
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Invitée Huguette Hirsig, astrologue qui nous fera ses prédictions pour l'année 1981. Int.: Marie-Thérèse Ripeyron. Réal.: Robert Séguin
14:30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspecteurs euxmêmes. Anim.: Jacques Houde.
15:00 LES ATELIERS
De Trois-Rivières. Sculpture sous cuir.
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
De Montréal. Salut Liberté! (dern. de 2) Inv.: Laura Riga, Roumaine. Elle s'enfuit de la Roumanie en 1976, alors qu'elle faisait partie d'une troupe de théâtre pour enfants. Mme Riga est maintenant diplômée en droit et elle nous raconte qu'elle a repris le goût de la liberté. Rech. et entr.: Jean-Marie Ladouceur.
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
Le piège est sable
17:00 QUELLE FAMILLE!
17:30 LA ROUTE DE L'AMITÉ
18:00 CE SOIR
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales, avec Marie Benoist-Martin et Marcel Gauthier, animateurs.



19:00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: jambon en chaud-froid et pudding de la St-Sylvestre.



19:30 LAUTREC 81
20:00 DU TAC AU TAC
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Aéroport: le dernier regard de l'aigle. Drame socio-écologique réalisé par J. Jacques Lagrange, avec Jean-Marc Bory, Bernard Fresson et Véronique Alain.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL ET LES NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 MARTIN LUTHER KING
Biographie réalisée par Abby Mann,. avec Paul Winfield Cisely Tyson et Ossie Davis (4e de 6). Le président Kennedy est assassiné Cet attentat semble être une prémonition pour Martin Luther King. Il entreprend cependant la marche la plus périlleuse pour un individu de race noire, soit un parcours de cent kilomètres reliant les villes de Selma et Montgomery.
0:30LA POUPÉE SANGLANTE
(dernière de 6). À la suite de multiples péripéties, tout est finalement élucidé Quant à Bénédict, il devra suivre sa destinée.

MARDI

16 DÉCEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau. Inv.: Françoise Gaudet Smet. Portrait de Françoise Gaudet Smet, une femme toujours à la recherche de la vérité.
11:30 HEIDI
12:05 MIDI PLUS
Dir mus.: Léon Bernier. Réal.: Claude Boucher
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Entrevue avec l'écrivain Marie Cardinal auteur de Au pays de mes racines. Int.: Claudette Lambert. Il y aura aussi une entrevue avec Solange Plourde-Gagnon, exjournaliste, membre d'une Commision d'enquête sur l'électricité en Ontario. Int.: Monika Mérinat.
14:30 CINÉMA
L'Ennemi public no 1. Comédie policière réalisée par Henri Verneul, avec Fernandel, Zsa-Zsa Gabor, Nicole Maurey et Louis Seigner.
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
17:300 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
La Cerveau (6e de 6). Les Maladies du cerveau.
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Le Poney sauvage (1re de 2)
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 RACE DU MONDE
21:00 TÉLÉMAG
22:00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
La Suisse. Documentaire réalisé par Gilbert Bovay. La Suisse est un exemple parfait de la coexistence pacifique de plusieurs ethnies sur un même territoire national. Quatre langues y vivent harmonieusement: l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Un système fédératif qui protège les intérêts communs tout en permettant à chacun d'exprimer sa différence. Au-delà des cadres institutionnels, un sentiment collectif d'appartenance existe.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL ET LES NOUVELLES DU SPORT
23:30 TÉLEX ARTS
23:30 RENCONTRES
Inv.: Philippe Ariès, spécialiste de la mort Il nous a donné récemment une synthèse de ses recherches dans un ouvrage "l'Homme devant la mort"
24:00 CINÉMA
goodbye Columbus. Drame psychologique réalisé par Larry Peerce, avec Richard Peerce, Ali MacGraw et Jack Klugman.

MERCREDI

17 DÉCEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée a l'aide de personnages en papier Textes: Henriette Major, Auteur et manipulateur: Claude Lafortune. La Naissance à Bethléem.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Guy Joussemet. Inv.: Rolande Desbois. Au menu: mignon de porc au coulis de figues.
11:30 FIFI BRINDACIER
12:00 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Groupe de Lac au Saumon. Entr.: Alice Gasse qui fut la première électricienne au Québec et Adéodat Gasse, qui lui, nous parle de sa carrière de comédien amateur.
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Michel Strogoff (2e de 7) Drame réalisé par Jean-Pierre Decourt, d'après l'oeuvre de Jules Verne.
18:00 CE SOIR
19:00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Michel Benoit. Juges: jean Ouellette et Jean-Claude Hardy. 'Rencontre entre le collège des Eudistes de Montréal et la polyvalente Armand-Racicot et St-Jean-sur-Richelieu.
19:30 GALACTICA
Les Jeunes Guerriers.
20:30 LE TEMPS D'UNE PAIX
21:00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu. Invité: Gilles Latulippe.
21:30 BIZARRE, BIZARRE
Série britannique. Avec Wendy Hiller, Joseph Cotten et Phil Brown. De la musique pour les chats. Un chat qui s'est introduit dans une résidence se révèle aux yeux de la propriétaire comme étant la réincarnation de Franz Lizst.
22:00 VIET-NAM - LA GUERRE DE 10 000 JOURS
La Guerre de Westmorland. Alors que les communistes infligent de sévères défaites aux Sud-Vietnamiens, le général William Westmorland reçoit carte-blanche pour mener les Etas-Unis à la victoire.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL ET LES NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 REFLETS D'UN PAYS
D'Ottawa M. et Mme Henri Sabourin vivent sur leur ferme à Côte Saint-Pierre, au nord de Saint-André-Avellin dans la vallée de la Petite-Nation, depuis plus de 50 ans.
0:30 CINÉMA
La Méprise (The Hireling). Drame psychologique réalisé par Alan Bridges, d'après le roman de L.P. Hartley. Avec Sarah Miles, Robert Shaw et Peter Egan.

JEUDI

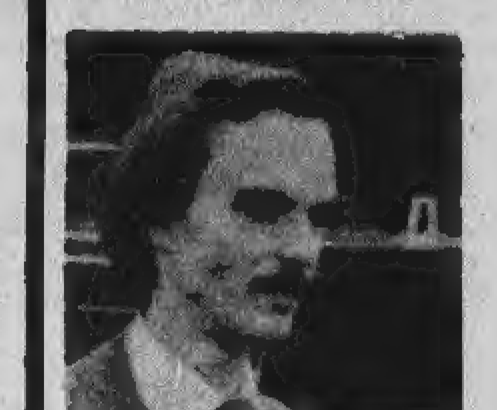
18 DÉCEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Picot somnambule
9:30 ANIMAGERIE
Le Pingouin (4e de 5).
9:45 TCHOU-TCHOU
10:00 PASSE-PARTOUT
Une vitre cassée
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WICKIE
12:00 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Célébration du Centenaire du poète Guillaume Apollinaire Inv.: Bruno Laplante, barryton, accompagné de Marc Durand au piano; Vincent Davy, comédien qui nous fera la lecture du poème La Lorelei, accompagné du guitariste Peter McCutcheon et Jacques Lavallée, comédien qui récitera également quelques poèmes. Anim.: Rachel Verdon, Carmel Dumas et Lise Garneau Réal.: Lucile Paradis.
14:30 CINÉMA
La Citadelle sous la mer. (City beneath the Sea) Drame de science fiction raélisé par Irwin Allen, avec Stuart Whitman, Burr de Benning et Robert Wagner. En l'an 2053, un amiral ayant repris le commandement d'une immense base sous-marine doit voir à y assurer le transfert de la réserve d'or américaine (USA 71).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 DU NEUF AU ZOO
18:00 CE SOIR
19:00 PHARE OUEST : "UN DES DERNIERS TRAPPEURS" C'est dans la région du Lac La Biche, en Alberta, où il demeure, que Julien Gervais part trapper tous les hivers. Il parle de sa vie dans les bois ainsi que de ses autres activités, notamment guide de chasse et prospecteur d'or dans le Yukon.
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
20:00 LES GRANDS FILMS
Jeremy. Comédie dramatique réalisée par Arthur Barron, avec Robby Benson Glynnis O'Connor et Len Bari
22:00 LE TRAVAIL A LA CHAÎNE
Inv.: Ambroise Lafortune, Christine Lamer Guy Auger et Clairette, Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron. Réal.: André Morin.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL ET LES NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 CINÉMA
Danger pour une beauté noire (Get Christie Love) Drame policier réalisé par William A. Graham avec Teresa Graves et Harry Guardino

VENDREDI

19 DÉCEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 MON AMI GUICHOL
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
11:30 CHER ONCLE BILL
12:00 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Marty. Drame psychologique réalisé par Delbert Mann, avec Ernest Borgnine et Betsy Blair. Dans le pauvre quartier italien de New York, les timides amours d'un garçon boucher et d'une institutrice (USA 54).
16:00 BOBINO
16:30 UN NOËL IMPRÉVU
Animation de poupées. C'est la période avant les Fêtes. Le Père Noël reçoit une demande qui le prend au dépourvu: un petit garçon désire une fusée et le Père Noël, embêté, vient faire un tour sur la terre pour apprendre à fabriquer ce jouet moderne (Ca.)
17:00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Maman attend un bébé. Fiction américaine. En gardant son petit frère Alex, le petit Peter se remémore le grand bouleversement qu'ont été pour lui les préparatifs de la venue au monde d'Alex.
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO:
Fréréric Nicoloff Animateur Analysera une autre page d'actualités à l'intérieur de ce magazine d'affaires publiques.



19:30 À CONTREPOIDS:
Un jeu-questionnaire animé par Normand Belanger opposera Monsieur Normand Fontaine de Saint-Boniface à Madame Fernande Prud' Homme de Gravelbourg. En Saskatchewan.
20:00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Virgine (dernière de 4).
20:30 HORS SÉRIE
Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut (1ère de 6) Drame sentimental réalisé par Jean Delannoy, d'après le roman de l'abbé Prévot. Avec Fanny Cottencon, Frank David et André Reybaz. Le jeune chevalier Des Grieux fait la connaissance de la jolie Manon Lescaut dans la cour d'une auberge à Amiens. C'est le coup de foudre. Les deux jeunes gens décident de fuir ensemble à Paris.



21:30 SCIENCE-RÉALITÉ
Anim.: Donald Dodier
22:30 TÉLÉJOURNAL NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 CINEMA
L'Affrontement (Going Home). Un jeune homme a été témoin alors qu'il était enfant du meurtre de sa mère par son père Il apprend que celui-ci a été libéré sur parole après treize ans de prison.

01:10 CINÉ-NUIT
Deux imbéciles heureux. Comédie dramatique réalisée par Edmond Freess. avec Jean-Roger Caussimon, Guillaume Le Vacher et Maurice Biraud.

INTERROGATION

Fort de l'Esprit

"Ouais, c'est l'Avent... faudrait ben aller à confesse!"
"Je n'sais plus quoi dire pour amener les enfants à confesse... c'est décourageant!"
"Me confesser? Ah ben non, si tu penses... moi, j'm confesse directement à Dieu!"
"Depuis qu'y ont changé l'religion, y a pu d'péchés!"
"Dans l'temps, les gens se confessaient et faisaient pénitence... aujourd'hui chacun fait à sa tête!"
"Les prêtres parlent plus de péchés et d'enfer... c'est d'leur faute!"
"C'est t'y péché, c'est t'y pas péché... pas moyen d'avoir de réponses claires!"

....

Se convertir. Ça n'a jamais été facile, pas surprenant que ça ne le soit pas plus aujourd'hui. Alors que dans tous les autres domaines de la vie les inventions modernes sont venues alléger le fardeau, dans le domaine de la vie intérieure, face à son péché, il en est aussi difficile pour l'homme d'aujourd'hui qu'il en était pour l'homme d'hier de se reconnaître pécheur, de se réconcilier. L'électronique instantané n'a pas encore envahi ce domaine!

Se convertir. Se réconcilier. Célébrer le sacrement de la paix. Se confesser. La pénitence. Le péché. Que de mots, que de réalités difficiles à accepter. Tout comme si ce vocabulaire, et à fortiori la réalité qu'il véhicule, nous arrivait d'une autre planète, d'un temps révolu. Il est des choses que nous n'aimons pas entendre! Il est des réalités que nous préférons camoufler. Il est tellement plus facile de faire comme si le tout n'existait pas, de ne pas s'en préoccuper, de se voiler les yeux et le coeur; ça n'engage à rien, ça ne pousse à aucun changement, ça dérange moins.

Dans le silence de la nuit

Et pourtant... quand dans le silence de la nuit, quand au creux des épreuves et des difficultés, quand nous nous arrêtons vraiment pour nous regarder et nous écouter vivre, force nous est de constater que nous ne sommes pas parfaits et que le monde ne tourne pas tellement rondement et ce, par notre faute.

Et alors, que voulez-vous que j'en fasse, diront les uns. Ce n'est pas la confession qui va changer grand chose, diront les autres. Et on efface... et on passe à autre chose!

De plus en plus l'Église devient le Jean-Baptiste du monde moderne, cette voix qui crie dans le désert: "Convertissez-vous car le Royaume des cieux est tout proche!" Voix que les uns choisissent de ne pas entendre, voix que les autres ignorent.

Mais elle revient la question du péché de l'homme... comme une ritournelle qui nous trotte dans la tête! Elle revient dans les salons et les bars, dans les soirées sociales et les cocktails! Elle revient, elle talonne, elle est toujours présente!

Oui, c'est le temps de l'Avent. Oui, l'Église nous invite à la conversion. Mais, attention! Se convertir, ce n'est pas uniquement reconnaître des péchés que l'on aligne comme une commande à l'épicerie. Se convertir, ce n'est pas uniquement un rite dont il s'agit de se débarrasser, question de donner le bon exemple aux enfants. Se convertir, ce n'est pas un mauvais moment qu'il faut passer, avant de pouvoir célébrer la fête de Noël!

Pas facile, certes, mais espérant!

Se convertir, c'est plutôt se regarder avec les yeux amoureux de Dieu. C'est se dire avec la Parole de Dieu. C'est s'écouter dans le souffle de l'Esprit. Et ça se vit d'abord personnellement, puis ensuite en communauté.

Ah, ce n'est pas facile! Il n'est jamais facile de se regarder sans se maquiller, de se dire sans subterfuge, de s'écouter sans interférence.

Pas facile, certes, mais espérant! Car, je ne suis pas seul à me regarder, à me dire, à m'écouter. Je ne tombe pas dans un cercle vicieux de culpabilité, de pensées morbides, de dépression.

Non. Car, fort de l'Ésprit, Jésus me regarde avec moi, me dit avec moi, m'écoute avec moi. Et moi, je Le regarde, je Le dis, je L'écoute. Et tout est changé.

Je ne me retrouve ni en prison ni en enfer. Je suis libéré par la force même de Celui-qui-vient. Je suis libéré dans l'élan de l'amour. Je suis libéré, et je pars en libérer d'autres.. ceux que j'avais ficelés par mon égoïsme et mon péché, ceux que j'avais attachés par mon injustice et mon infidélité, ceux que...

Quelle chance! Quelle aventure incroyable! Dieu qui pardonne, Dieu qui libère... il faut le vivre pour le croire!

Claude BLANCHETTE

LES BONNES

En parlant de l'affaire des poux à l'école Lavallée, nous avons écrit "Si des Sabourin avaient des poux, ça se Saurette". Nous ne tenons pas à insister lourdement sur cette malencontreuse histoire de petites bêtes en liberté, mais on nous a fait remarquer que nous avons manqué la contrepèterie de notre vie. Il aurait donc fallu lire: "Si des Sapourin avaient des bouts, ça se Saurette".

La meilleure des bonnes de la semaine revient toutefois à une personne anonyme (qui n'a pas eu le courage de signer son nom, comme aurait dit l'autre) qui a envoyé, dans l'enveloppe préaffranchie que vous avez trouvé dans votre dernière **LIBERTÉ**, non pas un coup de pouce, mais une petite note: "Un journal boîteux et sans goût ne mérite aucun support.

Signé: Réveillez-vous". Allez vous coucher!

REMERCIEMENTS

Nécrologie Edouard POITRAS

Les familles Poitras et Mme J. A. Poirier, remercient toutes les personnes qui ont assisté aux prières, envoyé des Cartes, offrandes de messes, et dons à la "Manitoba Cancer Research ", Un grand merci à Mgr Charles Empson qui a bien voulu réciter les prières pour Edouard Poitras.

C.R.T.C. : Avis d'audience publique

Ottawa, le 21 novembre 1980

Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à compter du 12 janvier 1981 au Centre des conférences, Phase 4, 140, promenade du Portage, Hull (Qué) afin d'étudier ce qui suit

48. Toronto, Ottawa, London, Edmonton, Calgary, Vancouver, Regina, Winnipeg, Saint-Jean, Halifax. Saint-Jean, et Montréal.:Demandes presentées comme suit: Par Reasearch Foods (1976) Ltd. en vue de renouveler les licences de radiodiffusion de CKO-FM-2 Toronto, CKO-FM-1 Ottawa, CKO-FM-3 London, CKO-FM-6 Edmonton, CKO-FM-5 Calgary, CKO-FM-4 Vancouver, CKO-FM-0 Regina, CKO-FM-O Winnipeg, CKO-FM-O Saint-Jean, CKO-FM-O Halifax et CKO-FM-O Saint-Jean, qui expire le 31 mars 1981, dont les promesses de réalisation proposées diffèrent des promesses actuelles.

Par Canada All-News Radio (Québec) Ltd. en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKO Pointe-Claire (Montréal) (Québec), qui expire le 31 mars 1981. Dans le cas des demandes énumérées ci-dessus, les transferts de propriété, l'omission d'obtenir une approbation préalable à ces transactions, ainsi que l'omission de commencer les activités dans certaines régions du pays seront considérés comme autant de facteurs dont le Conseil tiendra compte au moment de l'étude du renouvellement de l'une ou l'autre des douze licences en cause. Le titulaire devra exposer les raisons qui justifient le renouvellement de ces licences.

Par Reasearch Foods (1976) Ltd. en vue d'obtenir l'approbation d'acquérir l'actif de Canada All News Radio (Qué) et d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de continuer l'exploitation de CKO Pointe-Claire (Montréal) (Québec) à la rétrocession de la licence actuelle émise à Canada All-News Radio (Québec) Ltd. (la promesse de réalisation différée de la promesse actuelle).

Par CKO All-News Radio Ltd. (une filiale à part entière de Research Foods (1976) Ltd. récemment constituée) en vue d 'obtenir l'approbation d'acquérir l'actif de CKO-FM-2 Toronto, CKO-FM-1 Ottawa, CKO-FM-3 London, CKO-FM-6 Edmonton, CKO-FM-5 Calgary, CKO-FM-4 Vancouver, CKO-FM-O Régina, CKO-FM-O Saint-Jean, CKO-FM-O Halifax, CKO-FM-O St-Jean et CKO Pointe-Claire (Montréal), de Research Foods. (1976) Ltd, et d'obtenir des licences de radiodiffusion afin de continuer l'exploitation des stations susmentionnées, à la rétrocession des présentes licences détenues par Canada All-News Radio Ltd. (dorénavant Research Foods (1976) Ltd) et Canada All-News Radio (Québec Ltd).

Par CKO All-News Radio Ltd. en vue d'obtenir l'approbation de transférer toutes les actions émises et en circulation dans la compagnie de Research Foods (1976) Ltd. à Allarco Broadcasting Ltd. (une compagnie contrôlée par Dr. C.A. Allard), et d'obtenir l'approbation de fusionner CKO All-News Radio Ltd. et Allarco Broadcasting Ltd. selon lequel l'entreprise fusionnée portera le nom d'Allarco Broadcasting Ltd.

Les demandes peuvent être examinées à M. William Tax, 604-228 av. Notre-Dame, Winnipeg.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Lorette

Des félicitations vont à M. et Mme Jean Jolicoeur à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage. Un repas fut servi autour de la table paternelle qui a accueilli les enfants et petits-enfants. Leur fille Jeanne et leur gendre Rick étaient venus par avion de Thunder Bay (Ontario), ainsi que leur fils Gilbert de Calgary. Nous souhaitons à Jean et Emélia nos meilleurs souhaits de santé et de bonheur.

La LFC de Lorette et tous ses membres remercient la section de Île-des-Chênes d'une manière spéciale pour avoir reçu la section de Lorette pour fêter ensemble leur soirée de Noël. C'était un groupe rempli de joie et d'amitié. Vive les "ligeuses" d'Île-des-Chênes!

6e derby annuel

Le club "Auto-neige de Lorette-ouest" organise son sixième derby annuel le 26 décembre prochain. C'est ce qui a été annoncé à la dernière réunion du club tenue le 2 décembre dernier. On y a appris également que l'année 1979 avait constitué une année record, puisque 295 personnes avaient participé au concours. Pour obtenir de plus amples détails sur le derby du 26 décembre, veuillez communiquer avec M. René Landry (878-2526).

Les Chevaliers de Colomb se préparent pour la soirée de veille du jour de l'an à la salle paroissiale, le 31 décembre à 20h00. Il y aura à cette occasion une soirée-sociale et un "smorgasborg" chaud sera servi aux participants. Une danse-rencontre suivra, avec orchestre. **"Hâtez-vous d'obtenir vos billets ($12.50 chaque),** car il y a une agréable célébration en perspective.

Pour plus de renseignements à ce sujet, on peut rejoindre M. Guy Lacroix, Grand-Chevalier, (878-3087), ou Richard Moquin (878-2989) ou encore Marcel Roch (878-3103).

Lilliane LANSARD

50e anniversaire de mariage de Albina Malo et Origène Lambert

Le 18 octobre, de nombreux parents et amis se rassemblèrent dans l'église de Saint-Malo pour célébrer une messe d'action de grâces, à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. & Mme Origène Lambert.

Albina Malo et Origène Lambert naquirent à Saint-Malo et se marièrent le 12 novembre, 1930. Ils demeurèrent à la ferme jusqu'en 1965 et ensuite s'établirent au village où ils sont encore présentement. Ils eurent le bonheur d'élever cinq enfants, Henri, Hélène (Mme Stan Johnson) Aline (Mme Thomas McNeil) Yvette (Mme Donald McNeil) et Pierre.

La fête débuta par la messe célébrée par M. l'abbé Nadeau où le groupe musical de la famille Laroche exécuta des cantiques appropriés à la cérémonie, avec Mme Laroche qui touchait l'orgue. La messe terminée on se rendit dans la salle paroissiale qui fut vite remplie à capacité.

M. Eddé Dubois, maître de cérémonie, souhaita la bienvenue à tous les gens et en particulier aux jubilaires. Il n'oublia pas, à ce moment-là, de mentionner une soeur franciscaine, Soeur Germaine Lambert, soeur du jubilaire, qui était venue de l'Arizona spécialement pour la fête. Il fit ensuite lecture des télégrammes spéciaux dont l'un venait d'une autre soeur du jubilaire, soeur Marie Lambert, aussi franciscaine, qui est présentement à l'université de Washington.

Le maître de cérémonie raviva de beaux souvenirs des années passées de M. & Mme Lambert et ensuite un des sept petits enfants, Garth McNeil offrit un bouquet de roses, tandis que Paul Lambert présentait une bénédiction papale. Pierre porta un toast aux jubilaires au nom des enfants, tandis que Maxwell Johnson en faisent de même pour les petits-enfants.

M. le curé, l'abbé Nadeau dit quelques mots et M. le jubilaire mit fin au programme pour commencer la veillée joviale. La danse commença par une belle valse et les musiciens d'Alex Carrière ont su garder le monde sur place avec de la musique variée du bon vieux temps. Le tout se termina par un goûter chaud, servi par Mme Florence Préteau.

M. et Mme LAMBERT

Le Mot des Parents



Le "Mot des Parents" pendant sa saison 1980-81 se veut un forum d'idées et d'informations pertinentes au sujet de l'éducation française au Manitoba.

Pendant les prochains cinq (5) mois, les lecteurs de **LA LIBERTÉ** auront l'occasion de s'informer sur les comités de parents actifs dans les écoles françaises de la province. La Fédération provinciale des comités de parents, pour sa part, s'occupera de vous transmettre des informations générales et provinciales.

Cette semaine, le Comité de parents de l'école Lacerte.

COMITÉ DE PARENTS ÉCOLE LACERTE

L'été dernier le comité de parents de l'école Lacerte a aménagé un endroit dans la cour de l'école qui sert à l'éducation physique et aux activités récréatives des élèves. La réalisation de ce projet met fin à un travail entamé depuis quelque temps. L'usage quotidien qu'on en fait indique que ce projet est un succès.

Le comité de parents de l'école Lacerte a un nouvel exécutif depuis le mois d'octobre dernier. Ce comité veut aider l'école afin de faciliter l'éducation française de nos enfants. Durant l'année 1980-81, ce comité de parents veut encourager un plus grand nombre de parents à s'impliquer aux activités de l'école. Que ce soit pour venir en aide aux professeurs, au prélèvement de fonds, à faire du bénévolat, c'est à nous, les parents, de s'organiser pour répondre aux besoins de nos enfants.

Un des objectifs est d'établir un contact avec les autres comités de parents à Saint-Boniface afin de mieux se connaître et d'échanger des idées et de discuter de nos défis communs. Un autre objectif est d'organiser une conférence tôt en mars pour les parents et professeurs. Cette conférence tenterait de renseigner les parents du statut actuel du français dans notre milieu et dans le contexte manitobain; il s'agirait de comparer les gains accomplis vis-à-vis du défi énorme qui demeure.

Le comité envisage d'autres projets dont la planification n'a pas encore été faite.

Lorraine Bisson,
pour le Comité de parents
de l'école Lacerte.

LE COMITÉ EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS DE L'ÉCOLE LACERTE 1980-81

Lorraine Bisson - Présidente
Antoinette Grenier - secrétaire/trésorière
Arlette Roy - conseillère
Suzette Monnin - conseillère
Gérald Choiselat - vice-président
Irène Lécuyer - représentante des professeurs
Roger Druwe - directeur
Alice Joaniss - conseillère
Jeannette Gagnon - conseillère

Cette section est commanditée par la Fédération provinciale des comités de parents:

273, rue Taché, Saint-Boniface, Manitoba.
Tél.: 247-9666

Le Personnel de l'école Lacerte - 1980-81



1ère rangée: (g à d)
P. Marcotte, M. Daigneault, I. Lécuyer, G. Garand, R. Druwe, directeur, S. Pelletier, Y. Ricard, B. Desjarlais, M. Robidoux.
2e rangée:
M. P. LaClare, A. Olson, G. Lussier, S. Gaudry, M. Bissonette, H. Rocan, J. Prince, G. Arnaud, I. Fillion et J. Grégoire.
3e rangée:
A. Lavallée, L. Doche, G. Bérard, J. Dumaine, J. Dorge, D. Beaudette, A. Gagné, N. Rivard, J. Delorme et G. Lapierre.
(Absent) A. LePage.

Le Conseil Étudiant de l'école Lacerte - 1980-81



Première rangée (de g. à d.)
Robin Marion, Gisèle Daigneault, Alain Bérard et Muriel Therrien.
Deuxième rangée
(Mme) Lefco Doche, Rachel Therrien, Marc Prieur, François Bernier, Michel Lavergne et M. Gérald Arnaud.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone 233 5029

LAURIER REGNIER
AVOCAT ET NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

PIERRE J.R. DENISET
(B.A.LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
674, rue Langevin
Saint-Boniface Manitoba
Heures de travail:
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-18h30
Mardi, jeudi 8h30-22h00
Samedi 10h00-16h00
Téléphone: 233-0614

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
A.J. HOGUE L. CENERINI
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

cloutier, balcaen & assoc.
services financiers et de gestion
"financial & management services"
G. CLOUTIER, R.I.A.
tél.: 233-3985

FOREST, GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
100-259 avenue Portage,
Winnipeg Tél.: 943-5408



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

J Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone 943 6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3869

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Entrepreneurs de Construction

Air climatisé Gouttières Ferblanterie Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Les petites annonces gratuites

Demoiselle sincère - bonne éducation, désire rencontrer homme célibataire ou veuf - catholique de 30 à 38 ans - S.V.P. adresser votre réponse à **LA LIBERTÉ** boîte 689.
- 689 -

GENTLEMAN de 6', 218lbs, yeux bleus, cheveux bruns, avec emploi voudrait rencontrer une dame française entre 40 et 50 ans, en vue de mariage. S.V.P. écrire en anglais à **LA LIBERTÉ**, boîte 663.
- 663 -

À VENDRE - chaise à bascule en cuir brun foncé, très bonne condition - Téléphonez au No 247-4823 9h à 16h30 - 256-8439 le soir ou la fin de semaine
- 649 -

À VENDRE - céramiques assorties - peuvent servir comme cadeaux, etc... Les personnes intéressées pourront acheter, ou commander, ces objets 888, chemin Elizabeth à Saint-Boniface les samedi 6 décembre et dimanche 7 décembre de 13h à 17h.
- 687 -

À VENDRE
- patins blancs pour petite fille taille 2
- 693 -

CHIEN PERDU - "Irish Setter" male. Il s'appelle "Thor". Il est plutôt grand mais très aimable (de 8 ou 9 ans). Si vous le trouvez, veuillez téléphoner au No 237-1458 ou 888-8360. $20.00 récompense.
- 692 -

À LOUER - appartement de 2 chambres à coucher - libre immédiatement - très près du Centre Saint-Vital - Composer 1-422-5610 après 18h.

À VENDRE - bloc appartement de 4 logements dans le village de Sainte-Anne. 1-422-5610 après 18h
- 691 -

À LOUER - appartement de deux chambres à coucher, salon avec tapis mur à mur, cuisine avec cuisinière et réfrigérateur, salle de bains avec douche. Entrée privée $200 00/mois. Téléphonez au No 247-8022.
- 690 -

Dame dans la soixantaine désire rencontrer, un compagnon pour sorties, soirées sociales et autres, bilingue si possible. S.V.P. écrivez à boîte 682 **LA LIBERTÉ**
- 682 -

À VENDRE - une voiture "Chrysler Cordoba" 1978, en excellente condition. Téléphonez au No 237-0074 après 17h.
- 688 -

À LOUER - Saint-Boniface - 457 rue Jeanne d'Arc garçonnière - meublée, libre 1er janvier 1981 Téléphonez 233-1782 après 17h.
- 695 -

À VENDRE - Un bel orgue "Melo-sonic" modèle 465 presque neuf, avec plusieurs voix et rhythmes. Banc et plusieurs livres de musique inclus Téléphone: 758-3335.
- 694 -

À LOUER - place de stationnement avec branchement électrique - 277 boulevard Provencher. Téléphone 233-0772
- 670 -

Personne disponible pour garder des enfants chez elle ou chez vous en soirée ou pendant les fins de semaines. Tél.. 237-4725

À VENDRE - guitare acoustique "washburn", en excellente condition Tél.. 237-4725.
- 665 -

À LOUER - rue Notre Dame, Saint-Boniface, appartement de deux pièces 1/2, avec poêle et réfrigérateur dans un petit immeuble très tranquille - $188.00 par mois. Stationnement ou garage en plus - Tél.: 233-5767
- 502 -

À VENDRE - meubles antiques - prie-Dieu, classeur en chêne 4'x4', meuble radio "Westinghouse", manteau de fourrure en phoque noir, avec collet de vision gris, grandeur 10 à 12 (usagé). Chaise pour exercises "Flex a Lounge", chassis doubles et moustiquaires anciens. Téléphonez au No 233-9356 le soir ou en fin de semaine.
- 701 -

À VENDRE - une paire de ski de fonds - "Sundins" - en bois - avec fixations - $25.00 appelez 247-4823 le jour ou 256-8439 après 17 h
- 700 -

À LOUER - maison 40 baie Tougas, Sainte-Anne Manitoba - 3 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, électricité, chauffage, tout inclus $300./mois Téléphonez (1) 422-8806
- 699 -

À LOUER - appartement de 1 chambre à coucher, poêle réfrigérateur, tapis mur à mur, électricité, chauffage et stationnement inclus 491 rue de la Morénie Libre immédiatement. Téléphonez au No 233-6872.
- 696 -

À LOUER - Saint-Norbert (parc La Salle) joli "Twonhouse" "Bi-Level" de 3 chambres à coucher, avec grande cuisine, salle de recréation, et salle de travail. Stationnement pour 2 autos. Possession immédiate $225 par mois. Appellez Yolande à 257-9692.
- 683 -

À LOUER - office commercial de 480 pieds carrés, près des rues Taché et Marion, en face de l'hôtel Marion - libre immédiatement, téléphoner au No 247-3247.
- 684 -

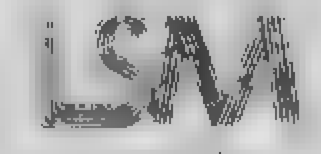
À LOUER - Saint-Boniface, rue Goulet,appartement d'une chambre à coucher. Libre immédiatement $200.00 par mois. Locataire disposée à payer le loyer du mois de décembre. Téléphonez: 233-9306 ou 233-0836.
- 685 -

À DONNER - Fournaise à l'huile, (usagée) et reservoir de 200 gallons.S.V.P. téléphonez au No 247-5213 - le soir, entre 16h et 18h30
- 686 -

À VENDRE - "Rabbit" de luxe 1980 automatique - 11,00km - 4 portes. Radio AM/FM avec cassettes - dégrivreur arrière, fenêtres tintées - bleu métallisé - encore sous garantie - Raison de vente:désire acheter une voiture plus grosse. Téléphonez au No 247-4823 (heures de bureau) ou 256-8439 le soir et les fins de semaines.
- 702 -

À VENDRE:
-Gestetner 1975, modèle 460, complètement automatique de pair avec la Gestefax junior MKII Modèle 390 pour faire le copie maîtresse.
- photocopieuse automatique 1973 de marque 3M "209" modèle 57. Le tout est en très bon état S'adresser au bureau de la Cathédrale ou téléphoner au No 233-7304.
- 697 -

À VENDRE - Excellent cadeau de Noël. Comme neuf, camera polaroid Sx70. Très bon état de fonctionnement. $125.00 ou meilleure offre - Tél . 247-8085
- 698 -


LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Weicker's Hobby shop
282, avenue Taché, Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 247-9322
Lundi-Vendredi R2H 2A2
10 30 - 17:30 10 30 16 00

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
181, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE 247 3319

Divers

L. Painchaud
PEINTRE ET DÉCORATEUR
● service personnel ● travail garanti
128 Lake Park Drive Tél.: 257-7656

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A-182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédemment Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Deux objectifs pour la Chambre de commerce

Le 27 novembre la Chambre de commerce tenait sa réunion annuelle. C'est alors qu'on a élu le nouvel exécutif: président, Arsène Therrien; vice-président, Denis Nadeau; secrétaire, Lionel Gautier; trésorier, Jean-Léon Lord. Les conseillers sont Gérard Nadeau, Ronald Vielfaure, Olivier Normandeau, Roger St-Hilaire, Aimé Vielfaure, Maurice Sala, Gilbert Fournier et James Connelly.

On a décidé de poursuivre deux objectifs importants qui occupaient déjà la Chambre de commerce c'est-à-dire l'obtention d'un élévateur à grain à La Broquerie ainsi qu'une station de service. Trois compagnies ont déjà été approchées, "Pool Elevators", "Pioneer Elevators" et "Cargill". Aucune ne s'est compromise jusqu'à présent. Une étude sera effectuée sous peu par la Chambre de commerce pour tenter de démontrer la viabilité d'un élévateur à grain à La Broquerie. Les fermiers doivent présentement se rendre à Dufresne ou à Sainte-Anne pour livrer leur grain.

On croit aussi qu'à La Broquerie il y a une clientèle suffisante pour un garage. Il s'agit de convaincre un garagiste de s'établir ici.

L'assemblée annuelle a aussi considéré la possibilité d'offrir la rédaction du journal local, Le papier de chez nous, à la Société Saint-Jean-Baptiste pour ainsi s'occuper des domaines de l'économie et du commerce. Les trois comités de la Chambre de commerce seront mis sur pied bientôt. Il s'agit des comités de publicité, d'embellissement, d'améliorations publiques et d'économie.

Le comité culturel avec les écoles

Le **comité culturel** a décidé de travailler étroitement avec les écoles cette année. "C'est là qu'est notre clientèle", au dire de son président, M. Georges Boily. Grâce à l'aide financière du comité culturel, les deux écoles françaises ont profité de sessions de théâtre sous la direction de Jeanette Arcand, et de contributions financières aussi pour les sessions d'animation culturelle.

L'animation permet aux élèves de s'amuser et de créer en français. Gilles Normandeau, le directeur de l'école Saint-Joachim, s'en dit très satisfait. Le comité culturel a aussi acheté une guitare pour les cours de guitare offerts aux étudiants par Robert Freynet.

Mardi soir, le 2 décembre, a eu lieu à la salle Roy une présentation sur le Guatemala par les Srs Thérèse Legal et Germaine Marcoux. Parrainée par Développement et Paix, cette présentation avait pour but d'exposer la situation pitoyable des paysans guatémalthèques. Alors qu'une classe gouvernante composée de 2% de la population contrôle entièrement le terrain et l'économie, l'autre 98% travaille dans des situations malsaines à un salaire injuste. On demande aux Canadiens intéressés d'écrire à leur gouvernement et aux Nations Unies afin de sensibiliser ceux-ci à la situation de nos frères du Guatemala.

Vous saviez qu'à **l'école secondaire** 18 étudiants et 2 professeurs se préparent à un voyage-échange? C'est pour la semaine du 23 au 30 avril, à Schefferville au Québec. Schefferville est une petite ville minière au nord du Québec, près de l'Ungava. C'est la semaine du 20 - 28 mai que les étudiants et "profs" de Schefferville nous rendent la visite. Chaque étudiant de là-bas est jumelé avec un ou une des nôtres qui l'accueille chez-lui et l'héberge durant la semaine. Ces "jumeaux" ont déjà commencé à s'écrire afin d'apprendre à mieux se connaître. Ça promet d'être un échange extrêmement intéressant.

Côté **Comité de Parents** - Lors de sa réunion du 26 novembre, le comité accueillait le nouveau commissaire, M. Maurice Sala. Celui-ci a exprimé le désir de la commission scolaire de diminuer les coûts du transport surtout en ce qui a trait aux sorties scolaires. Ils souhaiteraient aussi pouvoir diminuer les taxes.

Il nous laisse savoir que certains parents s'inquiètent du fait qu'à l'école anglaise les élèves de la maternelle ont moins de temps de classe que les élèves de la maternelle de l'école française (inscription de 8 et 16 respectivement). En général, M. Sala se dit d'avis que la structure et l'enseignement dans nos écoles répondent bien aux besoins de nos étudiants.

Arbres de Noël à vendre - vous pouvez vous procurer vos arbres naturels à la cour à bois de La Broquerie. Les revenus vont aux oeuvres de charité des Chevaliers de Colomb de La Broquerie.

Rino OUELLET

50e anniversaire de mariage des Lafrance

Le 2 décembre M. et Mme Henry Lafrance ont célébré leur 50e anniversaire de mariage. Paroissiens au Précieux-Sang depuis 3 ans, ils résident au Foyer 101 rue Marion.

Juliette Couture et Henry Lafrance se sont unis le 2 décembre 1930 dans la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes à Maillardville en Colombie britannique. Le père Teck avait béni ce mariage.

Ce couple a demeuré à Maillardville pendant une douzaine d'années, ensuite à partir de 1943 à Kelowna. Peu après, en 1946, Henry et Juliette Lafrance ont connu la région de la Pembina au Manitoba. C'est à Notre-Dame-de-Lourdes qu'ils ont choisi leur ferme. C'est au courant des prochaines années qu'ils ont cultivé la terre manitobaine.

En 1956, Henry et Juliette et leurs enfants Laurent, Jean et Léo (décédé en 1975) ont déménagé à Winnipeg. C'est à ce moment là que Henry a été embauché par la compagnie de gaz Burn-O-matic.

Le 6 décembre passé, Laurent et Jean Lafrance ont accueilli la famille et les amis à la fête en l'honneur de leurs parents. Le garçon et la fille d'honneur, M. Roméo Couture et son épouse Olida, de Vancouver, ont été parmi les invités. Mmes Marie-Louise et Bernadette Sauvé ainsi que M. Albert Lafrance sont venus respectivement de Vancouver et de Kamloops.

M. et Mme Lafrance ont sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Lors de cette reception au Précieux-Sang, M. et Mme Lafrance ont partagé leurs joie et leurs souvenirs des temps passés.

Lucille DAUDET

Activités de Noël au Précieux-Sang

Le 10 décembre: Souper de Noël pour la Ligue des femmes catholiques

Le 17 décembre: "Patin-a-ton" à l'aréna Bertrand pour les élèves qui participeront à l'excusion de ski à Jasper.

Le 17 décembre: Concert de Noël à l'école Précieux-Sang présenté par les élèves des grades 7 à 12.

Le 18 décembre: Concert de Noël présenté par les élèves de l'élémentaire à l'école du Précieux-Sang.

Le 18 décembre: Souper de Noël pour les résidants au Foyer Vincent.

Le 19 décembre: Danse de Noël pour les élèves du secondaire

Le 21 décembre: Arbre de Noël des Chevaliers de Colomb au Foyer Vincent. Les cadeaux iront aux handicapés.

Le 22 décembre: Les parents feront la guignolée à l'école au courant de la journée.

MARIAGE:

- entre Roland PERRON, fils de Wilfrid Perron et Mélina Heppelle et Janice FISHER fille de Harry Bostrom et Ruth Wood, mariés le 29 novembre 1980

DÉCÈS:

Joseph Robitaille est décédé à l'âge de 91 ans, le 7 novembre. Les funérailles ont eu lieu au Précieux-Sang le 10 novembre 1980.

M. Philippe Deslauriers est décédé à l'âge de 88 ans le 19 novembre 1980. Les funérailles ont eu lieu le 21 novembre au Précieux-Sang

Mme Marguerite Despatis, née Parent, est décédée à l'âge de 53 ans le 24 novembre. Les funérailles ont eu lieu le 26 novembre au Précieux-Sang

Mme Cécile Fraser est décédée à l'âge de 61 ans le 4 décembre. Les funérailles ont eu lieu le 6 décembre.

Mme Mae Aubert est décédée à l'âge 85 ans le 6 décembre. Les funérailles ont eu lieu le 8 décembre

M. Alphonse Phaneuf est décédé à l'âge de 79 ans le 6 décembre. Les funérailles ont eu lieu le 8 décembre.

Caisse populaire du Précieux-Sang

On demande

secrétaire-réceptionniste bilingue

pour la Caisse populaire du Précieux-Sang.

Salaire: à négocier d'après l'expérience.

Date d'entrée en fonction: vers le 15 décembre

S'adresser **159, rue Marion** ou téléphoner au No: **247-4505**

Demandez **René Toupin**, gérant.

LA DIVISION SCOLAIRE No 5 de FORT GARRY

est à la recherche

de professeurs de français qualifiés

pour: 1) une position à plein temps à l'école secondaire ACADIA à partir du 5 janvier 1981.

2) des professeurs suppléants pour toutes les classes.

Envoyez votre candidature à:

M. P.J. Blakey
Directeur-adjoint
Division scolaire No 5 de Fort-Garry
757, rue Lyon
Winnipeg, Manitoba
R3T 0G6
Tél.: 453-4608

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EMILE AUGUSTE HEYSER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, comptable retraité,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31e jour du mois de décembre, 1980

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour du mois de décembre, A.D. 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN

RECHERCHE LES SERVICES DE

DEUX SECRÉTAIRES

1er poste

[illegible]

Personne qui travaille sous l'autorité du coordonnateur politique et de l'agent en développement socio-économique. Elle assiste ses supérieurs dans leurs fonctions administratives. Elle dactylographie à partir d'enregistrements sur rubans magnétiques, de brouillons ou de textes dictés. Elle rédige la correspondance de routine. Elle tient à jour le classement des dossiers. Elle est responsable du dossier de presse politique.

2e poste

Fonctions:

Personne qui assiste le directeur général et l'adjoint en administration et en information dans leurs fonctions administratives. Elle rédige la correspondance de routine. Elle dactylographie à partir d'enregistrements sur rubans magnétiques, de brouillons ou de textes déjà dactylographiés. Elle peut s'occuper de l'organisation matérielle des réunions, convoquer les participants et préparer les dossiers nécessaires. Elle fournit elle-même réponse à certaines questions de sa compétence et prépare la synthèse des problèmes cléricaux complexes. Elle reçoit les adhésions des membres et expédie les cartes de membre.

Exigences:

- Capacité d'organiser et d'assurer le bon fonctionnement du bureau.
- Minimum de 3 ans d'expérience dans un poste similaire
- Bonne connaissance des systèmes de classification.
- Excellente connaissance du français et de l'anglais écrit et parlé.
- Bonne dactylographie.

Salaire:

Selon l'expérience

Date d'entrée en fonction:

Le plus tôt possible

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa demande accompagnée d'un curriculum vitae, sous pli confidentiel, en mentionnant le poste désiré à:

Mlle Thi. T. Nhung Nguyen
Adjointe en administration et en information
A C F C
2604, rue Centrale
Regina, Saskatchewan
S4N 2N9



JASPER PARK LODGE

L'un des plus beaux hôtels de villégiature des Montagnes Rocheuses offre les emplois suivants au cours de la saison 1981:

Personnel, restauration
Caissiers
Commis, comptabilité bureau
Barmen
Sous-chefs
Maîtres-nageurs
Chefs de parties
Premiers et seconds cuisiniers
Chefs de rang
Personnel, travaux domestiques buanderie
Garçons ou filles de cuisine
Ouvrières couturières
Journaliers

Nous n'accorderons la préférence qu'aux personnes (hommes ou femmes) ayant de l'expérience et une formation professionnelle. Toutes les personnes choisies devront pouvoir occuper les postes offerts du début d'avril jusque vers la fin d'octobre. Possibilité de rester en permanence à l'emploi des hôtels CN. Logement et repas fournis à des prix spéciaux.

Envoyer curriculum vitae immédiatement à

Mme Irma Schindler
Directrice, personnel,
Jasper Park Lodge
Jasper, Alberta
T0E 1E0



Heure de tombée
le vendredi
à 15h

La Page de Bicolo ...



BONJOUR: As-tu été voir toutes les belles décorations dans mon arbre au Centre Culturel? Il y en a de toutes les sortes! Bravo les amis!
BICOLO

Courrier

Des nouvelles de l'école de La Broquerie

Notre école, appelée école Saint-Joachim, est située rue principale dans notre petit village de La Broquerie. C'est une école fançaise fréquentée par 142 élèves, de la maternelle à la huitième année.

Le directeur, M. Gilles Normandeau, et huit professeurs, une secrétaire, une bibliothécaire et l'orthopédagogue travaillent tous à rendre notre vie à l'école intéressante et fructueuse.

Les élèves de Saint-Joachim sont chanceux d'avoir un grand terrain de jeux pour les récréations. Dépendant de la saison, nous participons au base-ball, au football et au "soccer". En plus, pendant l'hiver nous avons le patinage et le "Jam-Pail Curling". Pendant la récréation du midi il y a les jeux intra-muros (volley-ball, floor hockey) au gymnase.

Les écoliers jouissent aussi de sorties scolaires intéressantes et éducatives.

Notre école possède une chorale de 50 élèves, appellée "Les Rossignols".

Cette année il y a des ateliers où chaque élève choisit un cours de 4 sessions. Il y a une grande variété: le macramé, le dessin, la gymnastique, le théâtre, etc.

Beaucoup d'élèves viennent en autobus scolaire car il y en a qui demeurent à Giroux, Marchand et Saint-Labre.

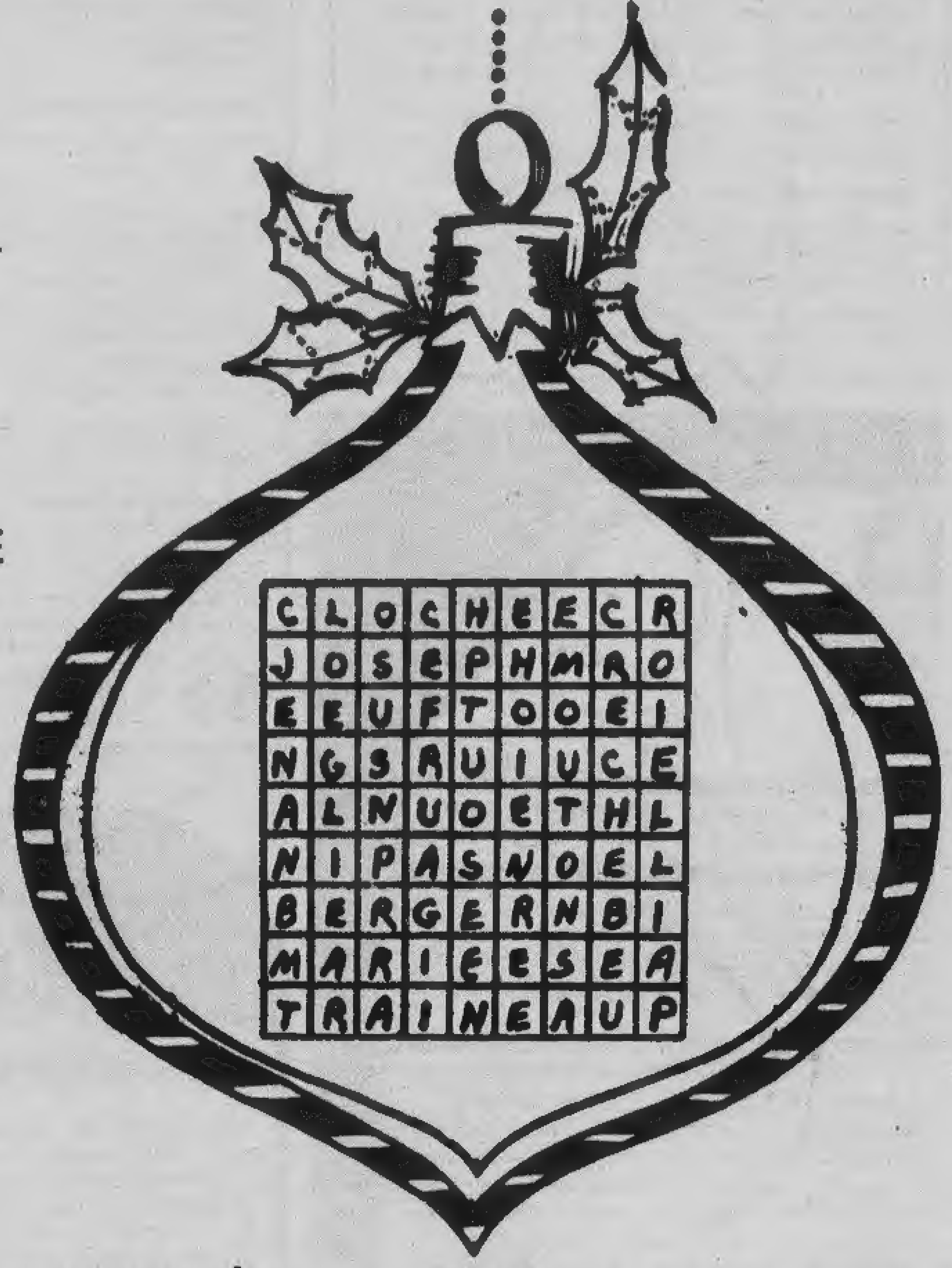
Notre école est très propre grâce aux concierges, M. Guillaume Desorcy et Mme Claire Desorcy.

Nous sommes très chanceux et fiers de notre école!

Les élèves de la 7e année et
leur professeur Mme Yvette Gagnon

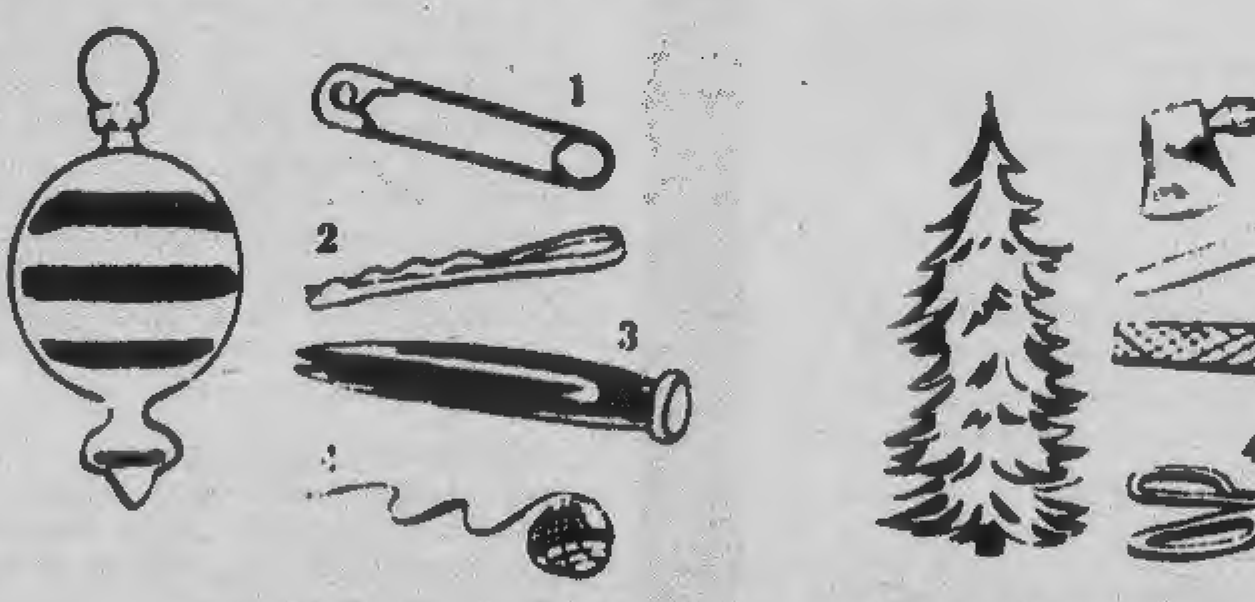
Le 27 novembre 1980

ÂNE
ANGE
BERGER
BOEUF
CLOCHE
COURONNE
CRÈCHE
JÉSUS
JOSEPH
MARIE
MOUTONS
NOËL
PAILLE
ROI
SAPIN
TRAÎNEAU



MOT MYSTÈRE: Ce qui guida les Rois mages à la crèche.





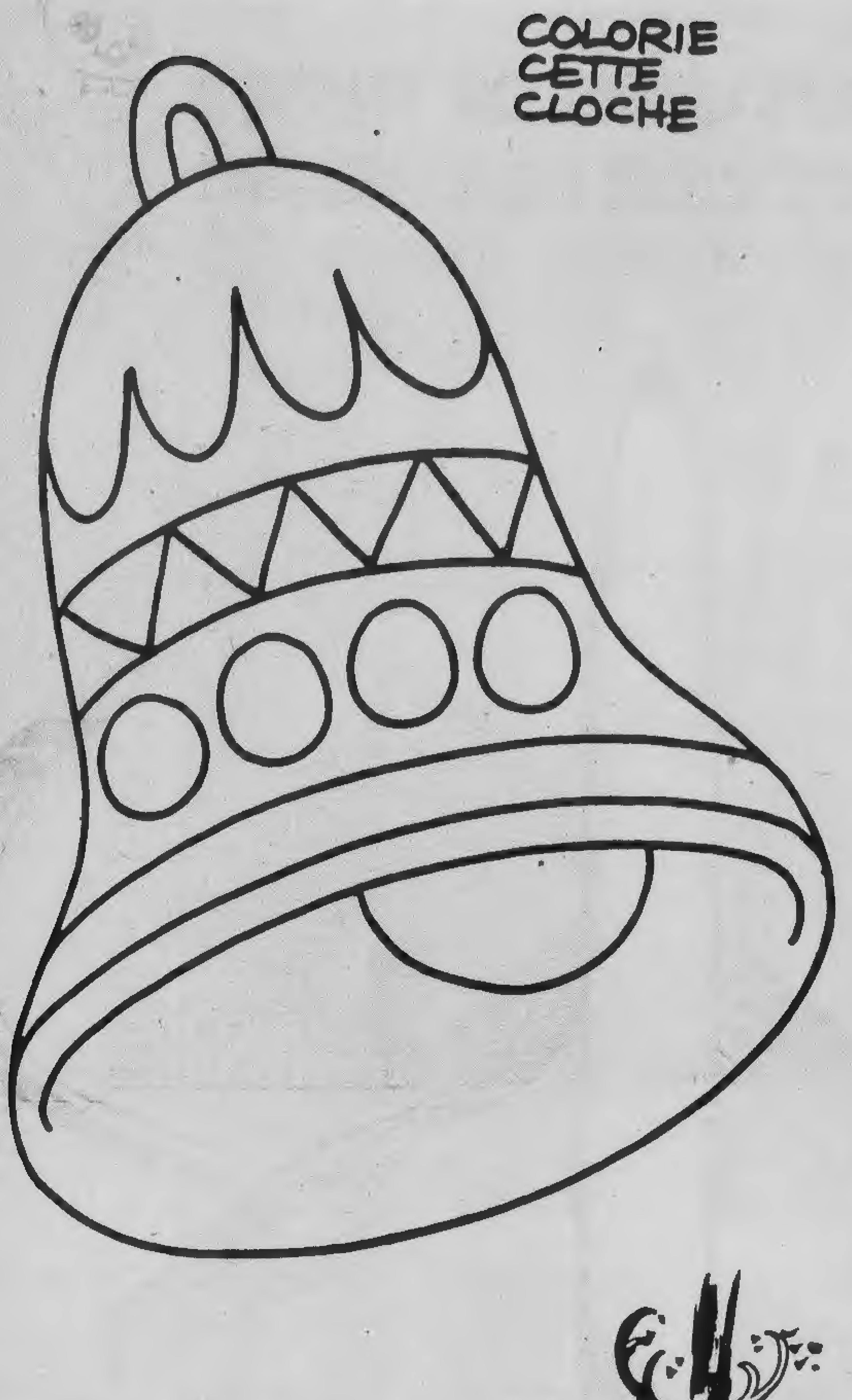
A. De quel objet te servirais-tu pour accrocher cette décoration dans l'arbre?

B. De quel objet te servirais-tu pour couper ton arbre de Noël?



Un chevreuil est différent. Lequel? Colorie-les!







Dans cette image l'artiste a caché des signes de NOËL. Regarde bien et essaie de trouver

Un père Noël
Un ourson
Une poupée
Un poinsettia
Une tête de chevreuil
Une chandelle.

Ma recette de biscuits!

Tu peux les faire toi-même et t'amuser à les décorer avec du glaçage de différentes couleurs.

Ingrédients:

1/2 tasse de fécule de maïs 125ml
1/2 tasse de sucre en poudre 125ml
1 tasse de farine 250ml
1 tasse de beurre (ou margarine) 250ml

Four 350 degrés F.

J'allume le four; grille au centre. Je tamise ensemble dans un bol: la fécule de maïs, le sucre en poudre, la farine.

J'ajoute le buerre et je mélange avec une fourchette, ou le malaxeur.

Dans mes mains propres, je roule des petites boules de pâte de 1 pouce de diamètre (2 à 3 cm).

Je les aplatis un peu avec une fourchette.

Je cuis au four jusqu'à ce que les biscuits soient à peine dorés.

Je soulève immédiatement avec une spatule et je dépose sur un plateau.

Je les décore de mon mieux!

Bonne chance!

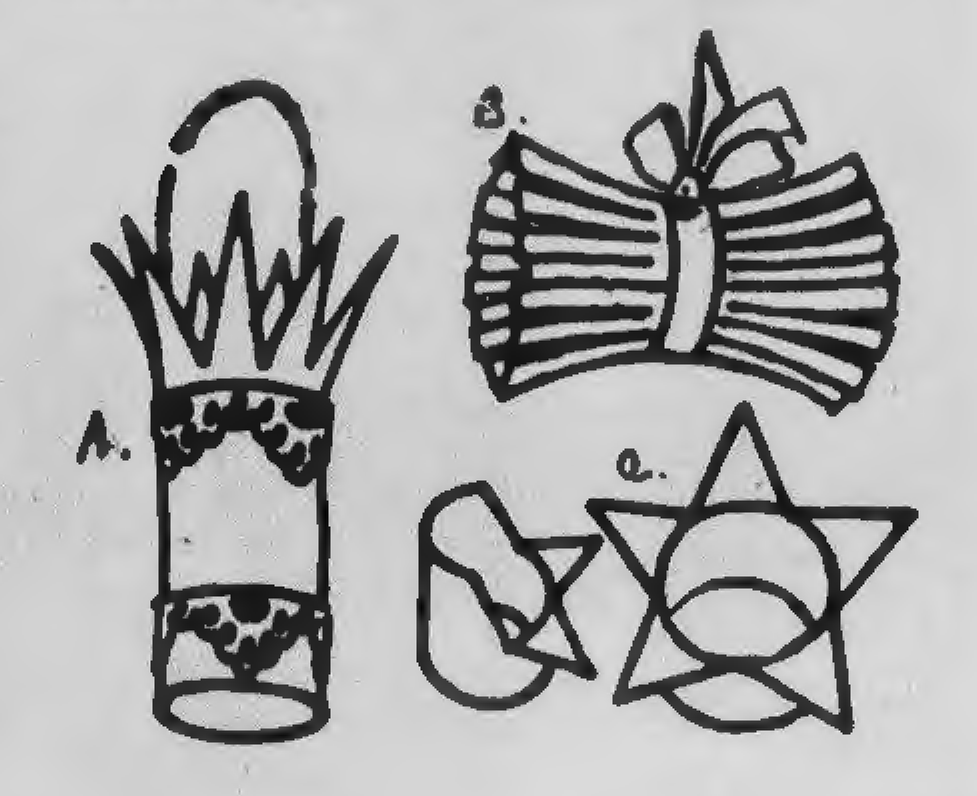
Des petits cadeaux ou décorations que tu peux faire avec...

A et B - des rouleaux de papier de toilette!

Tu fermes le fond du rouleau avec du papier et du ruban collant. Tu recouvres le rouleau avec du papier de Noël (emballage).

Tu ajoutes une petite corde. Remplis-le de bonbons et suspends - le dans l'arbre.

C - Tu fais un petit panier en découpant tel qu'illustré (figure C.) Tu le peins de couleur gaie; tu peux ajouter une ficelle et l'accrocher dans l'arbre ou le mettre sur la table rempli de bonbons à la menthe.



RÉPONSE: MOT MYSTÈRE
ÉTOILE

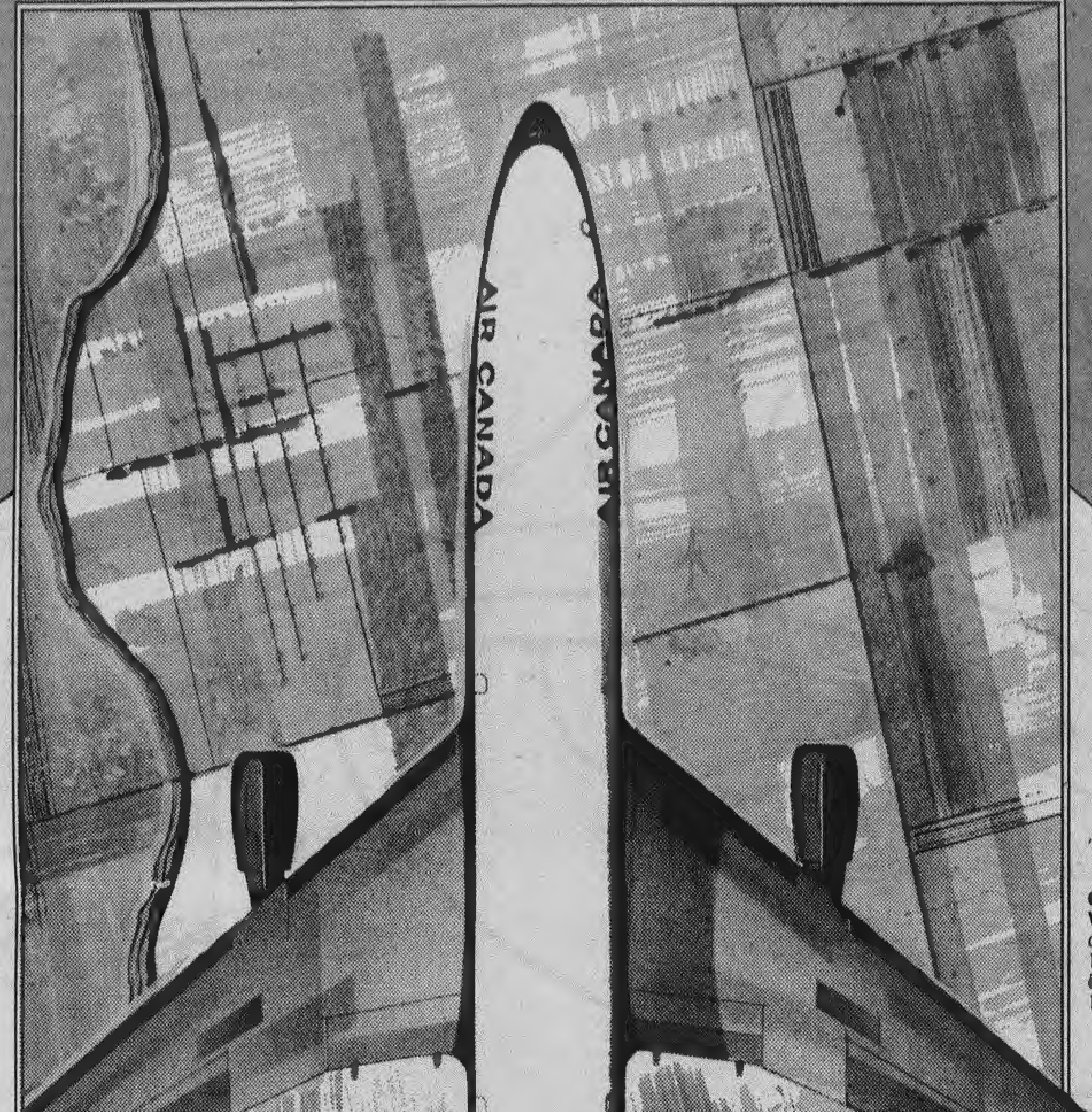
ATTENTION!

J'ai reçu un dessin (bas de Noël) de Steinbach...mais je n'ai pas le nom, ni l'adresse au complet. Si tu te reconnais, écris-moi vite et je t'enverrai mon poster.

MEMBRE GAGNANT:
Nina Lafreniere, 10 ans
Notre-Dame-de-Lourdes
Manitoba
No de membre: 5588

5775 Shelliza Mohammed, Winnipeg
5776 Daniel Labossière, Saint-Pierre-Jolys
5777 Claudette Sabot, Richer
5778 Claude Manaigre, Lorette
5779 Linda Lansard, Sainte-Anne
5780 Joanne Delaurier, Saint-Rose-du-Lac
5781 Richard Fréchette, Winnipeg
5782 Donald Normandeau, La Broquerie
5783 Maxine Bérard, Saint-Pierre-Jolys
5784 Richard Belisle, Saint-Boniface
5785 Jo-Anne Belisle, Saint-Boniface
5786 Roxane Belisle, Saint-Boniface
5787 Rachelle Cyr, Giroux
5788 Brigitte Delannoy, Saint-Boniface

DES RÉDUCTIONS DE TARIFS À FENDRE L'AIR DE L'HIVER!



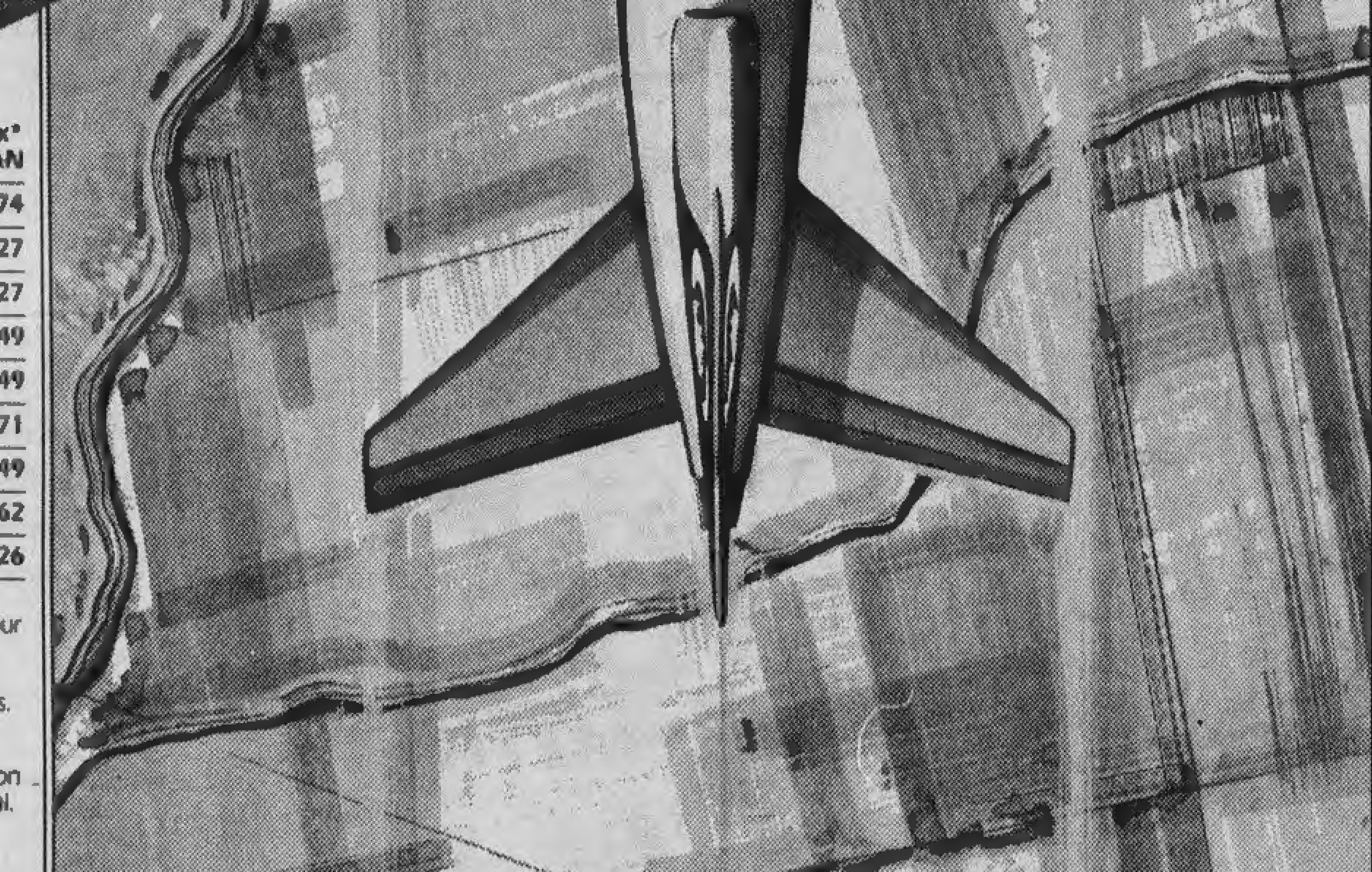
PROFITEZ-EN POUR VOLER VERS 31 VILLES CANADIENNES AU CHOIX, L'OUEST DES ÉTATS-UNIS OU LE TEXAS.

Voici quelques exemples aller-retour de Winnipeg à:

VILLES	Prix* $ CAN
VANCOUVER	174
CALGARY	127
EDMONTON	127
SAN FRANCISCO	249
LOS ANGELES	249
MONTRÉAL	171
TORONTO	149
OTTAWA	162
HALIFAX	226

Maximum de $99 CAN pour les enfants de 2 à 5 ans accompagnés par un passager de 12 ans ou plus.

* Taxe d'aéroport en sus, tarifs sujets à l'approbation du gouvernement fédéral.



CONDITIONS

Validité: pour les départs du 17 janvier au 28 février 1981. Les voyages doivent être complétés le 14 mars 1981.

Réservations: au moins 14 jours à l'avance.

Règlement du solde: au plus tard 7 jours après les réservations.

Séjour maximum: 30 jours.

Séjour minimum: retour dès le premier dimanche suivant le jour du départ.

Frais d'annulation ou changement après achat: $30 CAN par fauteuil réservé.

Hâtez-vous! Le nombre de places étant limité, il est possible que certains vols ou certaines destinations ne puissent être obtenus à ces tarifs réduits. Consultez votre agent de voyage ou Air Canada.



AIR CANADA 